



IFFP

INSTITUT FÉDÉRAL DES
HAUTES ÉTUDES EN
FORMATION PROFESSIONNELLE

Première enquête auprès des apprentis et apprenties assistants/es socioéducatifs/ves et des étudiantes et étudiants des écoles su- périeures du domaine social: rapport intermédiaire

Dans le cadre de l'Étude sur les carrières, les parcours de for-
mation et les parcours professionnels des personnes actives
dans des champs choisis du domaine social

Auteurs

Ines Trede
Marianne Müller
Jörg Neumann
Irene Kriesi

Mandant

Karin Fehr, SAVOIRSOCIAL

Zollikofen, le 30.08.2017

SAVOIRSOCIAL
Organisation faitière suisse du monde
du travail du domaine social



EHB

EIDGENÖSSISCHES
HOCHSCHULINSTITUT FÜR
BERUFSBILDUNG

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION	3
1 INTRODUCTION	7
1.1 Objectifs et questions de l'étude sur les carrières des apprentis ASE et des étudiants ES du domaine social	9
1.2 Méthodologie et base de données	12
2 CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES ET PROPRES À LA FORMATION	14
2.1 Caractéristiques des programmes de formation et d'études suivis	14
2.2 Caractéristiques individuelles des apprentis et étudiants interrogés	17
3 FORMATION PRÉALABLE ET EXPÉRIENCE	20
3.1 Scolarité obligatoire	20
3.2 Entrées dans la formation actuelle des apprentis ASE	21
3.3 Étudiants ES – formations postobligatoires et expérience professionnelle	23
4 CHOIX DE LA PROFESSION ET MOTIVATIONS	27
4.1 Premier choix professionnel ou non?	27
4.2 Motivations pour le choix d'une profession et estimation actuelle du travail et de la profession	28
4.2.1 Motifs du choix d'une profession	29
4.2.2 Situation professionnelle actuelle et motifs du choix de la profession	31
5 SATISFACTION RELATIVE À LA FORMATION	36
5.1 Formation pratique en entreprise formatrice/sur le lieu de pratique – satisfaction des apprentis et étudiants	36
5.2 Satisfaction relative à l'enseignement scolaire et utilité des acquis dans la pratique	39
5.3 Satisfaction relative au choix de la profession et fierté professionnelle	40
6 INTENTIONS D'AVENIR DES APPRENTIS ET DES ÉTUDIANTS	43
6.1 Intentions à un horizon d'un an et demi après la fin de la formation	43
6.1.1 Apprentis ASE – projets d'avenir	44
6.1.2 Étudiants – projets d'avenir	45
6.2 Taux d'occupation souhaité 5 ans après l'obtention du diplôme	46
7 QUELS SONT LES FACTEURS INFLUENÇANT LES PROJETS DE CARRIÈRE DES APPRENTIS ET DES ÉTUDIANTS?	49
7.1 Indication sur le procédé d'estimation	50
7.2 Résultats	51
7.2.1 Âge, sexe, origine sociale et formation antérieure	51
7.2.2 Caractéristiques structurelles de la formation et de l'entreprise	52
7.2.3 Motifs du choix de la profession	53
7.2.4 Satisfaction relative à la formation	54



8	NIVEAU D'INFORMATION, CONNAISSANCES DES POSSIBILITÉS DE FORMATION CONTINUE ET SOURCES D'INFORMATION	56
8.1	Évaluation subjective du niveau personnel d'information	56
8.2	Connaissance des différentes professions sociales	57
8.3	Sources d'information utilisées et leur utilité	59

	BIBLIOGRAPHIE	64
--	----------------------	-----------

INDEX DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1:	Concept général de l'étude sur les parcours de formation et les parcours professionnels	8
Illustration 2:	Système de formation dans le domaine social	11
Illustration 3:	Premier choix professionnel ou non	28
Illustration 4:	Classement des motifs de choix d'une profession	30
Illustration 5:	Évaluation de la situation actuelle	32
Illustration 6:	Différences significatives du point de vue statistique entre les médianes « motif » et « situation actuelle »	34
Illustration 7:	Satisfaction relative à la formation pratique	37
Illustration 8:	Satisfaction relative à la formation scolaire	39
Illustration 9:	Confirmation du choix et recommandation de la profession apprise	40
Illustration 10:	Fierté professionnelle des apprentis ASE et étudiants ES	41
Illustration 11:	Option de carrière la plus probable dans un délai d'un an et demi suivant la fin de la formation	44
Illustration 12:	Taux d'occupation souhaité dans le domaine social en fonction du niveau de formation et de sexe	47
Illustration 13:	Modèle d'analyse théorique des facteurs d'influence possibles sur les intentions de rester dans la profession apprise	49
Illustration 14:	Évaluation subjective du niveau personnel d'information	57
Illustration 15:	Quel est votre degré d'information sur ces professions sociales?	58
Illustration 16:	Utilisation et utilité des sources d'informations	60

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1:	Population de base et participation à l'enquête auprès des apprentis et des étudiants.	13
Tableau 2:	Répartition des orientations et filières de formation	14
Tableau 3:	Répartition des orientations ou filières de formation et des champs d'activité.	15
Tableau 4:	Critères de formation organisationnels	16
Tableau 5:	Caractéristiques des apprentis et étudiants	17
Tableau 6:	Certificats de fin de scolarité I	21
Tableau 7:	Formations préalables, fréquentation scolaire et expérience professionnelle des apprentis ASE	22
Tableau 8:	Formation préalable et expérience professionnelle des étudiants ES	24
Tableau 9:	Formation préalable des étudiants ES par filière de formation	25



RAPPORT DE GESTION

Des études antérieures font état d'une situation de la main-d'œuvre qualifiée tendue dans le domaine social.

Afin de garantir les ressources professionnelles à long terme et de faire face à un manque de main-d'œuvre qualifiée, des informations relatives au parcours de formation et professionnel des futurs/es spécialistes dans le domaine social sont nécessaires. C'est pourquoi SAVOIR-SOCIAL a chargé l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) de réaliser une étude en trois parties sur les carrières des personnes dans le domaine social. Le présent rapport comprend les résultats de la première enquête réalisée auprès des apprenties et apprentis assistants/es socioéducatifs/ves (ASE) et des étudiants d'écoles supérieures du domaine social (ES). Cette étude a été menée en 2016 au cours de la dernière année de formation, et sera complétée par une deuxième étude un an et demi après l'obtention du diplôme.

Au total, 3 706 personnes ont été interrogées sur le choix de la profession, le degré de satisfaction quant à la formation et les intentions de carrière. Le taux de retour moyen s'élève à près de 80 %. Au total, 2 614 des assistants/es socioéducatifs/ves ont renvoyé le questionnaire, soit un taux de retour de 83 %, contre 73 % pour les étudiants d'écoles supérieures du domaine social, avec 1 092 questionnaires renvoyés.

Quels sont les facteurs essentiels motivant le choix d'une profession dans le domaine social?

Quatre cinquièmes des apprentis ASE et plus de 90 % des étudiants ES déclarent avoir choisi leur formation actuelle. Selon l'estimation au moment de l'enquête, le principal facteur motivant le choix de la profession est lié à des motivations et à des attentes altruistes et sociales. Les facteurs matériels se voient accorder relativement peu d'importance. Les attentes professionnelles perçues rétrospectivement correspondent en général à la situation professionnelle actuelle. Le bilan négatif en matière d'attentes et de situation actuelle porte sur la variété des tâches et la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée. Le bilan est en revanche positif en matière de responsabilité et de sécurité de l'emploi.

Quel est le degré de satisfaction des apprentis et des étudiants quant à leur formation et à leur quotidien professionnels?

La majorité des apprentis ASE et des étudiants ES se dit plutôt satisfaite de la formation pratique et de l'enseignement scolaire. L'interaction entre l'apprentissage théorique et l'application pratique semble en principe bien fonctionner. Les répondants critiquent les cours interentreprises, que les apprentis ne trouvent que partiellement utiles. Le degré de satisfaction quant à la formation varie cependant considérablement entre les différentes orientations et filières de formation ES, alors que les étudiants ES de la filière Maître/esse socioprofessionnel/le se démarquent de façon répétée par leur niveau de satisfaction inférieur à la moyenne. La majorité



des apprentis et des étudiants sont très fiers de leur profession, la choisiraient fort probablement une deuxième fois et la recommanderaient.

Quels sont les objectifs professionnels et de formation exprimés?

Pour les apprentis ASE, la formation professionnelle initiale est également un tremplin. 40 % des apprentis souhaitent entreprendre une formation continue après l'obtention de leur diplôme. La même proportion (40 %) compte travailler comme ASE à la fin de leur formation d'ASE. Les 20 % restants ont d'autres projets; ils envisagent le plus souvent des occupations intermédiaires, telles que des voyages. Seul un dixième des apprentis ASE souhaite exercer une activité rémunérée en dehors du secteur social suite à leur formation.

La majorité des étudiants ES souhaite exercer la profession apprise après l'obtention du diplôme. Peu d'entre eux envisagent à court terme de faire une formation longue ou d'exercer une activité rémunérée en dehors du domaine social. Ce groupe accorde en revanche une grande importance aux pauses familiales.

La fréquence du souhait de travailler à temps partiel est frappante. À moyen terme, la moitié des apprentis ASE et 60 % des étudiants ES envisagent un taux d'occupation compris entre 50 et 90 %. Seul un tiers d'entre eux aspire à un poste à plein temps à moyen terme. Des taux d'occupation plus faibles ne sont que rarement souhaités.

Facteurs influençant l'intention d'exercer la profession apprise

L'intention d'exercer la profession apprise dans un délai d'un an et demi après l'obtention du diplôme dépend de plusieurs facteurs individuels et structurels. Le profil de la personne typique souhaitant le plus probablement exercer la profession apprise après obtention du diplôme présente les caractéristiques suivantes: elle est de sexe féminin, a plus de 22 ans et en cours de formation en alternance raccourcie dans le domaine de la garde d'enfants. Elle est très satisfaite de sa formation en entreprise et à l'école, et les motivations l'ayant poussée à choisir la profession sont peu extrinsèques, mais fortement intrinsèques. Elle souhaite un équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

Les apprentis et étudiants sont-ils bien informés sur les perspectives professionnelles? Quelles sont les sources d'informations utilisées?

Presque la moitié des apprentis et étudiants a l'impression d'être mal informée sur ses perspectives professionnelles. Les apprentis et étudiants connaissent surtout les formations de base et continues bien établies comme par exemple les formations suivantes: éducation sociale ES, éducation de l'enfance ES ou BA en travail social ES; ils savent très peu de choses sur les formations moins en évidence nouvellement conçues. Les sources d'information les plus utilisées et les plus appréciées sont les suivantes: contacts personnels à l'école, dans l'entreprise ou dans le cadre privé. En outre, les informations sont souvent recherchées sur



des sites Internet; il est à noter que, dans ce contexte, les personnes intéressées consultent en particulier les sites Internet des établissements de formation (écoles).

Conclusions

De manière générale, le tableau brossé par l'enquête réalisée auprès des apprentis et des étudiants est essentiellement positif. Les répondants se disent surtout insatisfaits des cours interentreprises et du décalage entre leurs attentes et la réalité, en matière d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, de diversité des tâches et de délégation de responsabilités. Un nombre étonnamment élevé d'apprentis ASE indiquent avoir l'intention d'entreprendre des études supérieures, mais aussi de rester dans la profession. À moyen terme, le souhait de travailler à temps partiel est cependant frappant. Les résultats de la présente étude fournissent une base pour de possibles mesures à prendre (via l'organisation des filières de formation) en vue de favoriser le maintien à long terme des apprentis et des étudiants dans la profession.

Perspectives

Sur la base des résultats de la première enquête, des questions et des hypothèses pour une deuxième enquête doivent être développées avec la mandante SAVOIRSOCIAL, afin d'approfondir les questions ouvertes. Le deuxième volet de l'enquête sera réalisé un an et demi après la fin de la formation, entre décembre 2018 et mars 2019.



1 INTRODUCTION

Le domaine social fait face à des défis de taille. Diverses études font état d'une situation de la main-d'œuvre qualifiée difficile. D'un côté, le besoin de main-d'œuvre qualifiée dans le domaine social a augmenté ces dernières décennies en raison de l'évolution démographique et sociale, et devrait continuer de croître au cours des prochaines années. De l'autre, deux caractéristiques du côté des travailleurs rendent la couverture du besoin de main-d'œuvre qualifiée tendue: d'une part, le domaine social est marqué par un taux de départ exceptionnellement élevé, d'autre part, la proportion élevée de travail à temps partiel rend la couverture du besoin en personnel difficile (B,S,S, 2016; 2014; 2011). Comme le montre une étude sur des professions sociales choisies réalisée à la demande de SAVOIRSOCIAL, l'organisation faîtière suisse du monde du travail du domaine social, les différentes professions sociales ne sont cependant pas toutes touchées dans la même mesure par le manque de main-d'œuvre qualifiée (potentiel). Dans les domaines de l'Encadrement de personnes âgées et de l'Assistance aux enfants et aux adolescents notamment, les difficultés de trouver du personnel devraient s'intensifier à l'avenir (IWSB, 2016).

Afin de garantir les ressources professionnelles dans le domaine social en général et dans les différentes professions sociales à long terme, et de prévenir un manque de main-d'œuvre qualifiée, des informations relatives au parcours de formation et professionnel des spécialistes sont nécessaires. Ces informations permettent par ailleurs d'aligner l'offre de formation professionnelle dans le domaine social sur le besoin et de la rendre plus attrayante. Jusqu'ici cependant, les études sur les facteurs influençant l'entrée et le maintien dans la profession, ainsi que la sortie possible du domaine social sont rares. Les études existantes portent uniquement sur des professions précises ou sur certains domaines professionnels (voir par exemple Salzmann, Berweger, Bühler et Sperger, 2016, Blöchliger, 2014). Cependant, étant donné que les différents champs d'activité du domaine social ne concernent pas les mêmes groupes de personnes à encadrer (personnes âgées, enfants et adolescents, personnes handicapées) et présentent des différences structurelles – taille et professions occupées (IWSB, 2016) – les résultats obtenus ne peuvent pas être généralisés. En effet, les différences probables entre les professions et les domaines professionnels ne peuvent être mises en lumière que si nous disposons de données collectées de manière uniforme et d'une comparaison systématique entre les personnes de professions différentes et de spécialités différentes.

C'est pourquoi SAVOIRSOCIAL a chargé l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) de réaliser une étude en trois parties sur les carrières des personnes dans le domaine social. La présente étude vise à approfondir les connaissances sur les parcours de formation et les parcours professionnels, ainsi que sur la situation de formation et professionnelle des futurs/es spécialistes dans les professions sociales, et des employés sans qualification formelle dans le domaine social. Elle cherche par ailleurs à identifier les raisons du départ des employés qualifiés du domaine social.



Source: Analyses de la main-d'œuvre qualifiée 2011/2014 La Fédération décide de procéder à des études complémentaires Enquête auprès des entreprises 2014/15	Mandat: SAVOIRSOCIAL Financé conformément à l'art. 54/55 LFPr Coopération: SPAS, CSIAS, OrTra du domaine social au niveau cantonal, HF du domaine social
--	--



Illustration 1: Concept général de l'étude sur les parcours de formation et les parcours professionnels de différents groupes de professions du travail social dans certains domaines professionnels du domaine social

L'étude comporte trois parties, présentées dans l'illustration 1. La première partie comprend deux enquêtes s'adressant aux apprenties et apprentis de la profession «Assistant/e socioéducatif/ve CFC» (ci-après: apprentis ASE) et des étudiants d'écoles supérieures du domaine social (ci-après: étudiants ES). La première enquête a été réalisée en 2016, la deuxième est prévue un an et demi après l'obtention du diplôme (2018/2019). La deuxième partie, qui est un état des lieux de la situation professionnelle actuelle des employés, étudie les carrières professionnelles actuelles, les objectifs professionnels ou de formation, ainsi que les conditions de travail et la motivation professionnelle des personnes actives dans le domaine social. La troisième partie comprend une enquête auprès des professionnels formés dans le domaine social mais l'ayant quitté.

L'étude est cofinancée par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), dans le cadre de la promotion de projets, conformément à l'article 54/55 de la Loi fédérale sur la formation professionnelle. Les partenaires de coopération sont SPAS, la CSIAS, l'Ortra du domaine social au niveau cantonal ainsi que l'ES «Social».

Le présent rapport porte sur la première enquête réalisée auprès des apprentis ASE et des étudiants ES. La deuxième enquête auprès des apprentis et étudiants, ainsi que les parties « deux » (enquête auprès des employés) et « trois » (enquête auprès personnes quittant la profession), ne font pas l'objet du présent rapport intermédiaire.



1.1 Objectifs et questions de l'étude sur les carrières des apprentis ASE et des étudiants ES du domaine social

Pour l'étude sur les carrières réalisée auprès des apprentis ASE et des étudiants ES, les professions de la formation professionnelle initiale et de la formation professionnelle supérieure ont été choisies de telle sorte que les diplômés couvrent une grande partie du besoin de main-d'œuvre qualifiée (WSB, 2016), et qu'elles relèvent de la responsabilité de SAVOIRSOCIAL. Il s'agit des apprentis de la profession d'Assistant/e socioéducatif/ve et des étudiants des filières de formation d'Éducateur/trice social/e ES, Éducatrice/teur de l'enfance ES et Maître/Maîtresse socioprofessionnelle ES.

Sur le plan thématique, l'enquête analyse principalement la motivation professionnelle, la situation de formation et les projets professionnels et de formation à venir de ces futurs/es spécialistes. Ces informations devraient permettre d'aligner les offres de formation professionnelle sur les besoins du marché du travail, ainsi que sur les besoins des apprentis et étudiants, et donc de garantir les ressources professionnelles.

L'étude répondra aux questions suivantes dans le cadre des deux enquêtes sur les carrières des apprentis et étudiants:

- Quels sont les facteurs essentiels motivant le choix d'une profession dans le domaine social?
- Quel est le degré de satisfaction des apprentis et des étudiants quant à leur formation et à leur quotidien professionnels?
- Quels sont les objectifs professionnels et de formation exprimés?
- Quels sont les facteurs qui influencent les choix de carrière?
- Les apprentis et étudiants connaissent-ils bien leurs possibilités de formation continue et de carrière?

Professions faisant l'objet de l'étude: conditions d'admission, formes de formation et perspectives de formation

La formation professionnelle initiale d'assistant/e socio-éducatif/ve CFC s'inscrit au niveau secondaire II et peut être choisie à la fin de la scolarité obligatoire, sans autre formation préalable. Des stages relativement longs sont parfois demandés, notamment dans le domaine de la garde d'enfants. La formation professionnelle initiale d'Assistant/e socio-éducatif/ve dure trois ans. Toute personne âgée de 22 ans révolus et ayant au minimum deux ans d'expérience en tant qu'employé à 60% dans le champ professionnel de l'encadrement a le droit de suivre une formation raccourcie en deux ans. Les formes de la formation d'assistant/e socio-éducatif/ve sont multiples: les formes les plus courantes sont la formation en alternance débouchant sur un poste dans l'entreprise formatrice et la formation à temps complet en établissement scolaire assortie de stages. Les deux formes peuvent être combinées à l'enseignement intégré dans une école de maturité professionnelle. La formation d'assistant/e CFC peut se faire dans quatre domaines de spécialisation (orientations): accompagnement des personnes en situation



de handicap, accompagnement des personnes âgées, accompagnement des enfants, ou la variante généraliste.

Une filière de formation à l'école supérieure du domaine social est une formation du degré tertiaire B. Il n'est pas possible d'y accéder directement au sortir de la 9^e année, car elle requiert une formation achevée au niveau secondaire II. Cette formation peut être acquise dans une école de culture générale, dans le cadre d'une maturité ou d'une formation professionnelle. Les personnes provenant d'une filière purement scolaire ou ayant achevé un apprentissage dans d'autres branches devront encore effectuer un stage de 800 heures. La durée standard des études est de trois ans, pratique comprise. La durée de la formation peut être raccourcie en cas de formation préalable pertinente (CFC ASE par exemple). Dans les modèles de formation en emploi, la durée de la formation peut atteindre quatre ans. Les filières de formation peuvent se dérouler parallèlement à un emploi en entreprise, ou à temps complet avec des stages, selon les écoles et les filières de formation. Les ES du domaine social comprennent trois filières de formation différentes: Éducateur/trice social/e diplômé/e, Maître/esse socioprofessionnel/le diplômé/e, et Éducateur/trice de l'enfance diplômé/e. Depuis peu, une nouvelle filière de formation a été mise sur pied: «Animateur/trice communautaire», qui n'était toutefois pas encore accessible au moment de la collecte des données.

Perspectives de formation et professionnelles

Après la formation, les jeunes diplômées et diplômés de la formation initiale ASE et des hautes écoles spécialisées du domaine social peuvent accéder au marché du travail en tant que main-d'œuvre qualifiée. Les possibilités de formation continue varient en fonction du degré de formation (voir Illustration 2).

Les **ASE** disposant d'une expérience professionnelle peuvent se spécialiser dans le cadre de la formation professionnelle supérieure par des examens professionnels fédéraux, ou acquérir des premières compétences de gestion. De plus, ils peuvent accéder à la filière de formation ES des écoles supérieures du domaine social, raccourcie d'un an après un apprentissage comme assistant/e socio-éducatif/ve CFC. Pour entreprendre des études dans une haute école spécialisée dans le domaine social, la personne doit fréquenter une école de maturité professionnelle après son apprentissage – dans la mesure où elle ne l'a pas encore. Des études dans une haute école pédagogique sont très exigeantes et requièrent, outre une maturité professionnelle, un examen complémentaire (ou une maturité spécialisée).

Après avoir décroché leur diplôme, les **étudiants ES du domaine social** peuvent accéder aux filières postdiplômes des hautes écoles spécialisées (voir ill. 2). Les maturités professionnelles, spécialisées ou générales permettent d'intégrer les hautes écoles spécialisées, hautes écoles pédagogiques ou les universités. Les cursus peuvent parfois être raccourcis, par exemple dans le cas d'un diplôme d'éducateur/trice social/e ES et d'études HES dans le



domaine social. Les offres de la formation professionnelle supérieure, notamment les examens fédéraux, sont également accessibles aux diplômés ES.

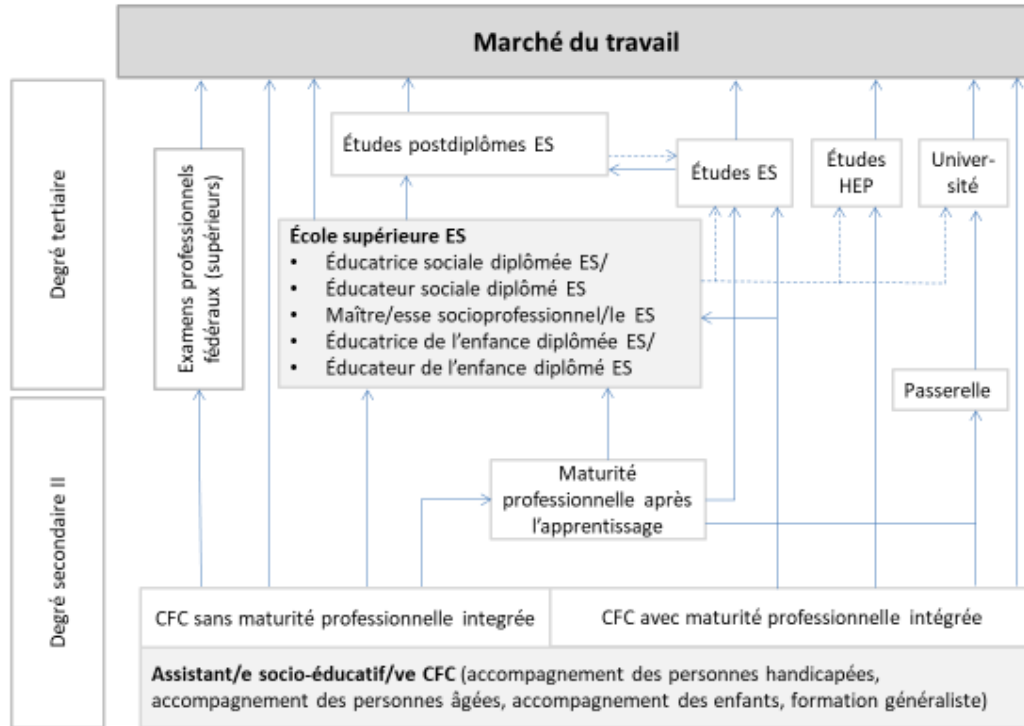


Illustration 2: Système de formation dans le domaine social
Remarques: les liens en pointillé représentent des transitions non institutionnalisées.



1.2 Méthodologie et base de données

Le présent chapitre aborde la méthodologie de la première partie de l'étude, de la première enquête auprès des apprentis ASE et étudiants ES du domaine social au cours de leur dernière année de formation.

L'enquête est de type longitudinal. La présente étude interrogera les mêmes personnes deux fois. La première enquête a été réalisée l'année dernière (T1, 2016), la deuxième sera réalisée un an et demi après l'obtention du diplôme (2017), durant l'hiver 2018/2019. Le premier volet de la collecte de données réalisée durant la dernière année de formation étudie la motivation professionnelle, la situation de formation et les projets professionnels et de formation des futurs/es spécialistes du domaine social. Le deuxième volet de l'enquête interrogera les mêmes personnes sur la réalisation de leurs décisions professionnelles et sur leur situation actuelle. Lors du premier volet de l'enquête (T1), un recensement complet a été effectué. Tous les apprentis et étudiants en dernière année de formation ont été invités à participer à l'enquête entre août et décembre 2016. Dans ce contexte, les OrTra du domaine social cantonales, généralement leurs centres de cours interentreprises, et les hautes écoles spécialisées ont indiqué le nombre d'apprentis et étudiants de toutes les classes de formation de l'année précédente. Tous les programmes de formation ont été impliqués: les formes de formation à temps complet en établissement scolaire et en alternance, toutes les orientations et tant les programmes de durée standard que les programmes raccourcis. Le Tableau 1 présente le nombre d'apprentis et d'étudiants inscrits par région linguistique et par profession, ainsi que le degré de participation à l'enquête par région linguistique et type de formation.

Les apprentis et étudiants avaient le choix entre une enquête en ligne et une enquête au format papier. L'enquête a principalement eu lieu pendant les heures de formation, sous l'instruction d'un accompagnateur. La participation à l'enquête n'était pas obligatoire. L'étude était accompagnée d'informations écrites sur l'étude et sur la façon d'y répondre. Les contenus de l'enquête s'alignent sur les questions mentionnées au chapitre 1.1, et sont disponibles dans le questionnaire (document distinct). La volonté de participer à la deuxième partie de l'enquête et les données de contact ont également été demandées dans le questionnaire.

Au total, 2 176 questionnaires dûment complétés par des apprentis ASE toutes orientations confondues (Accompagnement des personnes handicapées, Accompagnement des personnes âgées, Accompagnement des enfants ou formation généraliste) nous ont été renvoyés, soit un taux de retour de près de 83 %. Côté étudiants ES, 798 personnes des filières de formation Éducatrice/teur de l'enfance ES, Maîtresse/Maître socioprofessionnelle ES et Éducatrice/teur de l'enfance ES ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 73 %. La volonté de participer varie cependant considérablement entre les différentes régions linguistiques. Si 90 % des apprentis ASE de Suisse alémanique ont répondu au questionnaire, les retours étaient nettement moindres en Suisse romande, avec 60 %. Dans le Tessin, le taux de retour était de près de 85 %. Chez les étudiants d'écoles supérieures, le taux de retour en Suisse



romande et dans le Tessin est respectivement de 80 % et 82 %, contre 66 % seulement en Suisse alémanique.

Tableau 1: Population de base et participation à l'enquête auprès des apprentis et des étudiants.

Type de formation / région	Population de base (ayant reçu l'enquête)	Nombre de questionnaires complétés	Retours en %
ASE	2614	2160	82.6%
ES	1092	798	73.1%
ASE Suisse alémanique	1950	1756	90.0%
ASE Suisse romande	627	377	59.6%
ASE Tessin	32	27	84.4%
ES Suisse alémanique	602	396	65.8%
ES Romandie	475	390	82.1%
ES Tessin	15	12	80.0%

Il ressort du Tableau 1 que la répartition linguistique varie nettement entre les apprentis ASE et les étudiants ES. Au total, 81 % des apprentis ASE interrogés proviennent de Suisse alémanique, 18 % de Suisse romande et 1 % de la Suisse italienne, alors que la moitié des étudiants ES provient de Suisse alémanique et l'autre moitié de Suisse romande. 1 % des étudiants ES provient du Tessin. Des différences apparaissent également en ce qui concerne la répartition entre régions linguistiques des orientations et filières. Par exemple, 97.5% des apprentis de la formation généraliste suivent leur formation en Suisse romande. En outre, les orientations et filières sont proposées de différentes manières selon les régions: en Suisse romande, un cinquième des apprentis et étudiants suit une offre avec organisation «en école»; en Suisse alémanique, ce chiffre est de 4% seulement.

2 CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES ET PROPRES À LA FORMATION

Le présent chapitre décrit d'abord la répartition des apprentis ASE et étudiants ES interrogés en fonction des différentes filières et formes de formation, ainsi qu'en fonction des champs d'activité. Nous analyserons ensuite la composition des deux groupes quant à leurs caractéristiques individuelles, telles que le sexe, l'âge et la situation familiale des répondants. Exception faite du Tableau 2 et du Tableau 3, seules les données se rapportant aux différences entre les orientations ou les filières de formation sont mentionnées dans le texte. Les tableaux correspondants sont présentés dans le fascicule des tableaux disponible séparément.

2.1 Caractéristiques des programmes de formation et d'études suivis

Comme mentionné dans le premier chapitre, la formation d'assistante et assistant CFC est proposée dans quatre domaines de spécialisation différents (orientations): Accompagnement des personnes handicapées, Accompagnement des personnes âgées, Accompagnement des enfants et Formation généraliste. Au moment de l'enquête, les écoles supérieures du domaine social pouvaient former dans les trois filières de formation Éducatrice/teur social/e ES, Éducatrice/teur de l'enfance ES, animateur/trice communautaire ES¹ et Maître/esse socioprofessionnel/le ES, bien que, comme nous l'avons dit, la dernière de ces filières ne soit proposée qu'en Suisse romande. Les orientations et filières de formation correspondent à différents champs d'activité sur le marché du travail. Nous distinguons les établissements médico-sociaux (accompagnement des personnes âgées), les services ambulatoires et institutions résidentielles pour personnes en situation de handicap, ainsi que les services ambulatoires et institutions résidentielles pour enfants et adolescents, y compris la prise en charge parascolaire. Comme le montrent le Tableau 2 et le Tableau 3, la répartition des apprentis et étudiants varie cependant fortement en fonction des domaines de spécialisation et des filières de formation, des types de formation, des champs d'activité et des régions.

Tableau 2: Répartition des orientations et filières de formation

Orientations ASE		Filières de formation ES	
Accompagnement des personnes handicapées	24%	Éducatrice sociale diplômée ES / Éducateur social diplômé ES	61%
Accompagnement des personnes âgées	6%	Maîtresse socioprofessionnelle diplômée / Maître socioprofessionnel diplômé	7%
Accompagnement des enfants	64%	Éducatrice de l'enfance diplômée ES/ Éducateur de l'enfance diplômé ES	32%
Formation généraliste	6%		
Total des apprentis ASE	N=2176	Total des étudiants ES	N=799

¹La filière « animateur/trice communautaire ES » ne fait pas partie de l'enquête car, au moment de la collecte des données, il n'y avait pas encore d'apprentis en dernière année de formation (la filière existe depuis 2016).



Orientations: près de 90 % des apprentis ASE suivent une formation spécialisée dans l'accompagnement des enfants (64 %) et l'accompagnement des personnes handicapées (24 %). Seule une petite partie se spécialise dans l'accompagnement des personnes âgées ou suit la variante généraliste (6 % chacune). 61 % des étudiants ES du domaine du social sont inscrits dans la filière Éducateur/trice social/le ES, 32 % dans la filière Éducateur/trice de l'enfance ES et 7 % suivent la filière Maître/esse socioprofessionnel/le ES.

Tableau 3: Répartition des orientations ou filières de formation et des champs d'activité.

Orientation ASE	Établissements résidentiels et ambulatoires pour l'accompagnement des:				Total (n)
	Enfants et adolescents	Per-sonne âgée	Personnes handica-pées	Autres	
Accompagnement des personnes handica-pées	4%	1%	95%	1%	510
Accompagnement des personnes âgées	1%	94%	1%	3%	139
Accompagnement des enfants	100%	0%	0%	0%	1380
Form. généraliste	38%	21%	26%	16%	120
Total ASE	67%	7%	24%	1%	2149
Filière de formation ES					
Éducateur/trice so-cial/e	46%	2%	48%	4%	482
Maître/esse socioprof.	12%	2%	72%	14%	58
Éducateur/trice de l'enfance	98%	0%	0.4%	1.6%	252
Total ES	60%	1.5%	34%	4%	792

Champs d'activité: presque tous les ASE de l'orientation Accompagnement des personnes handicapées suivent une formation en établissement ambulatoire ou résidentiel pour personnes handicapées (95 %), et la majorité des ASE spécialisés dans l'accompagnement des personnes âgées en établissements médico-sociaux (94 %). Tous les apprentis ASE de l'orientation Accompagnement des enfants suivent leur formation dans le champ d'activité correspondant (100 %). Les champs de formation des personnes suivant la formation généraliste varient nettement plus.

Les futurs/es Éducateurs/trices sociaux/es ES sont représentés dans divers champs d'activité, mais principalement dans les établissements résidentiels pour les personnes en situation de handicap (48 %) ou les enfants et adolescents (46 %). Les étudiants de la filière Maître/esse socioprofessionnelle ES suivent principalement leur formation en établissements résidentiels pour personnes handicapées (72 %), et rarement dans d'autres domaines. À quelques exceptions près, les futurs/es éducateurs/trices de l'enfance diplômés/es suivent tous/tes leur formation dans le domaine correspondant (100 %). Les autres caractéristiques importantes des formations se rapportent à leur durée et à leur type (avec ou sans engagement en entreprise, maturité professionnelle) et sont présentées dans le tableau 4.



Durée de la formation: le tableau 4 indique que 79 % des apprentis ASE suivent un apprentissage en 3 ans, 19 % une formation raccourcie à 2 ans avec contrat d'apprentissage, et 1 % suit le cursus en 4 ans. Environ 2% des personnes interrogées suivent uniquement certaines offres de formation afin de satisfaire aux conditions exigées pour une admission directe à la procédure de qualification (OFPr 32) ou pour obtenir une validation de compétences acquises par ailleurs (voir tableau «< 2 ans»). La formation de base raccourcie à 2 ans est le plus souvent suivie par des apprentis ASE de l'orientation Accompagnement des personnes handicapées (38%), suivis de la formation généraliste (21%) et de l'Accompagnement des personnes âgées (20%).

Parmi les Étudiants ES, 63% suivent une formation en 3 ans, 21% une formation en 4 ans et 16% une formation sur 2 ans (programme raccourci). 22% des étudiants de la filière Education de l'enfance ES et 15% des futurs éducateur-trices sociaux-ales suivent une formation raccourcie sur deux ans – ils/elles ont souvent une formation préalable appropriée, comme par exemple un CFC d'assistant/e socioéducatif/ve ou une formation adéquate selon ancien droit. Les étudiants en éducation sociale ES sont par contre davantage représentés dans le programme de formation ES en quatre ans (29%).

Tableau 4: Critères de formation organisationnels

	Apprentis ASE (N=2176)	Étudiants ES (N=799)
Durée de la formation		
2 ans (programme raccourci)	19%	16%
3 ans	79%	63%
4 ans	1%	21%
<2 ans	2%	1%
En entreprise – à l'école		
En alternance	97%	74%
Temps complet à l'école	3%	25%
Maturité professionnelle intégrée		
	4%	-

En entreprise – en alternance: la grande majorité des apprentis ASE (97 %) suit une formation en alternance (voir tab. 4). La formation généraliste fait exception, en école et assortie de stages pour 30 % des apprentis. La plupart des étudiants ES sont également employés par une entreprise pour la partie pratique de la formation (75 %), et étudient en cours d'emploi. 25 % d'entre eux suivent une formation dans une école, avec des stages. Les différentes filières de formation présentent cependant de fortes différences: 98 % des étudiants de la filière de formation Maîtresse/Maître socioprofessionnelle ES étudient en cours d'emploi, contre 83 % dans la filière Éducateur/trice social/le ES. Cette part est nettement plus faible chez les futurs/es éducateur/trices de l'enfance (52 %). En Suisse romande, les formes des études entièrement scolaires dominent.



Maturité professionnelle (EPS): 4 % des apprentis ASE fréquentent un établissement permettant d'obtenir la maturité professionnelle en cours d'apprentissage (EPS1; selon la filière, entre 4 et 6 %) (voir tab. 4). Ce chiffre est particulièrement faible si on le compare à la moyenne – toutes formations confondues – de la formation professionnelle initiale (de 15 %). Chez les assistants en soins et santé communautaire (ASSC), la part des apprentis inscrits dans une école de maturité en cours d'emploi est par exemple de 13 % (Trede & Schweri, 2012).

2.2 Caractéristiques individuelles des apprentis et étudiants interrogés

Les **caractéristiques individuelles** des apprentis et étudiants sont le sexe, l'âge, la formation préalable, la nationalité et la situation familiale. Le Tableau 5 présente leur répartition.

Tableau 5: Caractéristiques des apprentis et étudiants

	Apprentis ASE N=2098	Étudiants ES N=762
Sexe		
masculin	14%	25%
féminin	86%	75%
Âge	N=2097	N=761
17-22	68%	9%
23-29	21%	55%
30-61	11%	36%
Nationalité	N=2176	N=799
CH	79%	79%
Non CH	21%	21%
État civil	N=2074	N=753
célibataire	91%	80%
marié/e	6%	16%
divorcé/e / veuf/veuve	2%	4%
Enfants	N=2176	N=799
Oui (au moins 1 enfant)	7%	17%

Remarques: le nombre de cas varie légèrement en raison du manque de données

Sexe: La structure de l'emploi dans le champ professionnel «Social» se caractérise par le taux élevé de femmes (74 %), nettement supérieur à la moyenne suisse de la population active de 45 %, mais qui varie fortement en fonction de la profession exercée (IWSB 2016). Cette tendance se reflète également dans ce groupe de personnes interrogées. Chez les apprentis ASE, le taux moyen de femmes est de 86 %. Il est particulièrement élevé dans le domaine de l'accompagnement des enfants (91 %), et relativement faible dans l'accompagnement des personnes handicapées (76 %). Les étudiants ES comptent 75 % de femmes. Affichant une



proportion de femmes d'à peine plus de 30 %, la filière de formation Maîtresse/Maître socio-professionnelle ES fait exception.

Âge: l'âge moyen des apprentis ASE est de 23 ans. Ils sont donc légèrement plus âgés que les apprentis des autres professions: la moyenne suisse des diplômés d'une formation professionnelle initiale est de 21,5 ans (OFS, 2017). L'âge varie cependant systématiquement en fonction de la forme de formation: les apprentis de la formation en deux ans, qui s'adresse principalement aux adultes disposant d'une formation préalable, ont en moyenne 31 ans, contre 21 ans pour les apprentissages en trois ans (pour comparaison: apprentis ASE en 3^e année d'apprentissage: 19,8 ans, Trede & Schweri, 2012). De plus, l'âge varie également en fonction des orientations: la moyenne d'âge dans l'Accompagnement des personnes handicapées est de 26 ans, contre 24 ans dans l'Accompagnement des personnes âgées, 21 ans dans l'Accompagnement des enfants et 23 ans pour la Formation généraliste.

Les étudiants ES ont en moyenne 29 ans. L'éventail des âges est particulièrement large: 9 % des étudiants ont moins de 22 ans, 55 % ont entre 23 et 29 ans, et 36 % ont plus de 30 ans. L'âge varie nettement selon les filières de formation. L'âge moyen des futurs/es éducateurs/trices sociaux/es est de 31 ans, contre 38 chez les futurs/es maîtres/sses socioprofessionnels/les et de 26 chez les futurs/es éducateurs/trices de l'enfance.

Personnes issues de l'immigration: 80 % des personnes interrogées sont de nationalité suisse. Parmi eux, 62 % ne détiennent que la nationalité suisse, et 18 % ont une double nationalité. 9 % n'ont pas répondu. 11 % ont un passeport étranger. Sur les 11 % des personnes interrogées détenant un passeport étranger, la majorité provient des pays de l'Union européenne. Cependant, plus de la moitié des personnes interrogées détenant un passeport étranger sont nées en Suisse. La répartition entre les apprentis ASE et les étudiants ES varie à peine, et correspond à peu près à la moyenne suisse de tous les CFC (BFS, 2015).

État civil et famille: 91 % des apprentis ASE indiquent être «célibataires», 6 % sont mariés et 3 % divorcés ou veufs, 3 %. 7 % des apprentis ont au moins un enfant. Cependant, la part d'apprentis ASE avec un enfant est presque deux fois plus élevée dans les orientations Accompagnement des personnes handicapées (13 %) et Accompagnement des personnes âgées (14 %) que chez les apprentis de l'orientation Accompagnement des enfants (5 %) ou de la Formation généraliste (6 %), plus jeunes en moyenne.

La situation est différente chez les étudiants ES, qui sont en moyenne six ans plus âgés que les apprentis ASE, selon leur niveau de formation: 80 % sont célibataires, 16 % mariés, et 4 % veufs ou divorcés. Au total, 17 % des étudiants ES ont au moins un enfant. Ici aussi, les étudiants de la filière Maîtresse/Maître socio-professionnelle ES avec au moins un enfant (62 %) se distinguent nettement des futurs/es éducateurs/trices sociaux/es ES, plus jeunes en moyenne (16 %), et des futurs/es éducateurs/trices de l'enfance ES (9 %).

Récapitulatif:



- La part de femmes chez les apprentis ASE de toutes les orientations (86%) et les étudiants ES (75%) est supérieure à la moyenne nationale. Seule la formation de Maître/Maîtresse socioprofessionnel/le ES fait exception, avec une majorité d'hommes (70 %).
- Les apprentis ASE ont en moyenne deux ans de plus que les apprentis d'autres formations professionnelles initiales avec CFC.
- La formation professionnelle initiale ASE est presque exclusivement suivie en alternance, c'est-à-dire avec un emploi en entreprise formatrice. Les formations à temps complet en établissement scolaire sont surtout suivies dans la filière généraliste en Suisse romande.
- Avec 4 %, la part d'apprentis suivant une maturité professionnelle en cours d'apprentissage (MP1) est nettement en dessous de la moyenne, toutes formations professionnelles initiales avec CFC confondues.
- Les étudiants ES du domaine social sont nettement surreprésentés en Suisse romande, avec plus de 50 %.



3 FORMATION PRÉALABLE ET EXPÉRIENCE

Le présent chapitre traite de la question de la formation préalable et de l'expérience professionnelle nécessaires aux apprentis ASE et aux étudiants ES en début de formation. Nous présenterons d'abord la composition de ces deux groupes en termes de certificat de fin de scolarité obligatoire. Dans un deuxième temps, nous poserons la question de la part d'apprentis ASE passée directement de l'école obligatoire à la formation professionnelle initiale d'ASE. La troisième partie traitera de la formation préalable et de l'expérience professionnelle des étudiants ES.

3.1 Scolarité obligatoire

Le niveau du certificat de fin de scolarité obligatoire joue un rôle important pour le passage à l'enseignement secondaire du deuxième degré. Le certificat d'études secondaires influence tant l'accès aux écoles de degré secondaire II préparant à la maturité que la procédure de sélection pour les métiers basés sur un apprentissage. Si l'on n'attend pas d'influence directe sur la décision d'accéder à une école supérieure, on peut penser que le niveau du certificat de fin de scolarité I a une incidence indirecte dans ce contexte (influence du milieu socioculturel ou de l'origine sociale sur les passages au degré tertiaire, par exemple) (voir par exemple Becker 2011; Hupka-Brunner et al., 2015).

Apprentis ASE

Comme le montre le tableau 6, plus de 39 % des apprentis ASE ont terminé leur scolarité obligatoire dans une catégorie d'école de niveau élémentaire, contre 48 % à un degré supérieur aux exigences de base. Par ailleurs, 5 % des apprentis ASE ont fait leur neuvième année dans une catégorie d'école plus exigeante, dans une filière pré-gymnasiale. Pour comparaison: chez les apprentis assistants/es en soins et santé communautaire, la part d'apprentis disposant d'un certificat de fin de scolarité de niveau élémentaire est moins élevée (32 %) (Trede & Schweri, 2012).

Comme le montre le fascicule des tableaux, les différents domaines de spécialité varient fortement: la part des apprentis étudiant dans une école de type secondaire de niveau élémentaire est la plus élevée pour l'accompagnement des personnes âgées (45 %), et la plus faible dans l'accompagnement des enfants (38 %).



Tableau 6: Certificats de fin de scolarité I

Certificat de fin de scolarité obligatoire de degré secondaire 1:	Total ASE (N=2121)	Total ES (N=775)
Niveau élémentaire	39%	22%
Exigences élargies	48%	52%
Exigences plus élevées	5%	13%
Autre, certificat étranger, écoles privées, etc.	8%	13%

Remarques: certificat de fin de scolarité obligatoire le plus élevé. *Type d'école avec c filière pré-gymnasiale, tel que l'école cantonale pré-gymnasiale, etc.

Étudiants ES

Comme le montre le tableau 6, plus de la moitié des étudiants ES (52 %) a suivi la dernière année de l'école obligatoire dans une école de type secondaire aux exigences élargies. Par ailleurs, 13 % ont fréquenté une école aux exigences plus élevées (gymnase / pré-gymnase). Seuls 22 % sont titulaires d'un certificat de niveau élémentaire. 13 % ont suivi une formation préalable de degré secondaire 1, généralement dans des écoles privées ou disposent de certificats étrangers. Le niveau de formation préalable moyen est donc légèrement plus faible que chez les étudiants ES en soins et santé: parmi les étudiants ES en soins et santé de 2012 (dernière année d'étude), seuls 19 % ont indiqué avoir un certificat de fin de scolarité de niveau élémentaire, contre 60 % indiquant un certificat d'exigences élargies et 17 % un certificat de fin de scolarité d'exigences plus élevées (Schaffert, 2012; calculs propres).

3.2 Entrées dans la formation actuelle des apprentis ASE

15 % des apprentis ASE interrogés ont commencé leur apprentissage au sortir de leur scolarité obligatoire. 85 % ont d'abord suivi d'autres formations et ont acquis de l'expérience professionnelle par des stages ou des emplois. Le Tableau 7 montre que 46 % des apprentis ont d'abord acquis une expérience professionnelle, et que 26 % ont d'abord fréquenté une école ou suivi une formation. 15 % ont fait les deux.



Tableau 7: Formations préalables, fréquentation scolaire et expérience professionnelle des apprentis ASE

Formation / travail avant l'apprentissage Apprentis ASE	Nombre	%
Passage direct à l'apprentissage actuel	311	15%
Passages indirects		
Stages / expérience professionnelle	956	46%
Formation / fréquentation d'une école	467	22%
Expérience professionnelle et formation / fréquentation d'une école	313	15%
Sans indication	33	2%
Total	2080	100%

Remarques: n=31 apprentis ASE ont exclusivement indiqué une « autre » activité, telle que des voyages, un séjour au pair ou un séjour linguistique. Cette variante n'est pas reprise ici.

Les programmes en deux ans destinés aux adultes ne présentent aucun passage direct. Parmi les apprentis suivant le programme ASE standard en trois ans, 18 % passent directement de l'école obligatoire à la formation professionnelle. Chez les apprentis plus âgés du programme raccourci en deux ans, un passage direct n'est pas possible car ce cursus n'est accessible qu'à partir de l'âge de 22 ans.

Si l'on compare les apprentis de la formation professionnelle initiale du cursus standard en trois ans Assistant/e en soins et santé communautaire (ASSC) aux apprentis ASE du même cursus, la différence est flagrante: chez les premiers, 57 % se lancent directement dans la formation professionnelle initiale (Trede & Schweri, 2011), alors que seuls 18 % des apprentis ASE suivant une formation professionnelle initiale standard en trois ans le font. Cela signifie que chez les apprentis ASE, les transitions indirectes sont nettement plus fréquentes que dans de nombreuses autres formations professionnelles initiales. Par conséquent, les apprentis ASE sont souvent plus âgés que les apprentis d'autres formations professionnelles initiales.

De manière générale, les passages directs vers le CFC varient considérablement selon la spécialisation. Chez les apprentis de l'orientation Accompagnement des personnes âgées, la part des passages directs après la scolarité obligatoire est nettement plus élevée (27 %) que dans les autres orientations, telles que l'Accompagnement des personnes handicapées (12 %), l'Accompagnement des enfants (15 %) et la Formation généraliste (12 %).



Formations postobligatoires et fréquentation scolaire: sur l'ensemble des apprentis ASE, près de 40 % (n=780, voir Tableau 7) ont fait une formation postobligatoire ou ont fréquenté une école postobligatoire. Parmi ces personnes,

- 18 % ont fait une année scolaire intermédiaire (10e année, etc.)
- 4 % ont fait une formation sanctionnée par une attestation
- 50 % ont fait une autre formation professionnelle initiale du degré secondaire II CFC
- 10 % ont fait une formation générale de degré secondaire II
- 18 % ont suivi une autre offre de formation (formation continue non réglementée, formation tertiaire, etc.).

Les formations professionnelles initiales suivies couvrent différents domaines professionnels ne relevant pas du domaine social, telles que des formations initiales commerciales, des formations initiales dans le commerce de détail ou les soins de beauté.

Expérience du monde du travail avant le début de l'apprentissage: plus de 70 % des apprentis ASE n'ayant pas démarré immédiatement leur apprentissage au sortir de l'école obligatoire ont acquis une expérience professionnelle. Cette expérience correspondait à un emploi dans un cinquième des cas, et à des stages d'au moins six mois à un an pour les quatre autres cinquièmes.

Les stages d'un an et demi à deux ans sont particulièrement répandus dans la spécialisation Accompagnement des enfants (16 %). Ce chiffre confirme que de nombreux apprentis accomplissent des stages préalables à l'entrée dans la spécialisation Accompagnement des enfants, non définis dans l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale (SEFRI, 2005).

3.3 Étudiants ES – formations postobligatoires et expérience professionnelle

L'accès à une ES du domaine social requiert une formation de degré secondaire II et un minimum d'expérience professionnelle ou de stages (800 heures, selon le plan d'études-cadre, voir Illustration 1, page 8). La formation postobligatoire de degré secondaire II a donc une importance conséquente.

Le Tableau 8 présente les principales formations préalables à ce niveau.



Tableau 8: Formation préalable et expérience professionnelle des étudiants ES

Formation de degré secondaire II avant la filière de formation ES n actuelle		%
ASE CFC	132	17%
Autre CFC comme ASE	219	27%
Écoles de degré secondaire II préparant à la maturité, école secon- daire supérieure	96	12%
Formation sanctionnée par une attestation	3	0%
Autre diplôme de degré secondaire II, degré secondaire II ind.	162	20%
Sans indication	186	23%
Total	798	100%

Formations postobligatoires et fréquentation scolaire. Ainsi:

- 17 % des étudiants ES ont suivi une formation professionnelle initiale ASE préalable ou une formation correspondante selon les anciennes dispositions légales
- 27 % ont fait un apprentissage dans un autre domaine d'activité
- Près de 12 % ont fréquenté une école spécialisée, professionnelle ou gymnasiale de degré secondaire II préparant à la maturité

Les autres répondants ont suivi des formations préalables qui ne peuvent pas être clairement affectées, telles que des formations tertiaires de certificat incertain, ont donné des informations confuses sur leur certificat d'études secondaires de degré II ou n'ont pas répondu.

Pour comparaison: 54 % des étudiants ES en soins et santé interrogés en 2012 ont fait un apprentissage approprié d'Assistant/e en soins et santé communautaire, mais seulement 18 % ont fait un autre apprentissage. 22 % ont fréquenté une école préparant à la maturité ou une école de maturité spécialisée (Schaffert, 2012). Cela signifie qu'une importante partie des étudiants ES du domaine social sont des « personnes ayant changé d'orientation professionnelle », issues d'autres champs professionnels.



Comme le montre le tableau 9, la formation préalable varie fortement selon les filières de formation ES.

- Les étudiants ES de la filière Maître/esse socioprofessionnel/le disposent le plus rarement (3 %) d'un CFC d'ASE ou d'une formation préalable correspondante, contre 19 % chez les futurs/es éducateurs/trices sociaux/es (le plus fréquent).
- D'autres formations professionnelles initiales (CFC) sont en revanche les plus fréquentes chez les futurs/es Maître/sse socioprofessionnel/le et Éducateurs/trices sociaux/es ES (respectivement 28 % et 33 %).
- Les formations générales de degré secondaire II (école de culture générale, gymnase) sont les plus représentées chez les étudiants de la filière Éducateurs/trices de l'enfance ES (21 %)

Tableau 9: Formation préalable des étudiants ES par filière de formation

Filières de formation ES	CFC ASE	CFC autre	École secondaire supérieure	Autre	Sans indication	Total
Éducatrice sociale diplômée ES / Éducateur social diplômé ES	19%	33%	9%	18%	21%	482
Maîtresse/Maître socioprofessionnelle ES	3%	28%	0%	29%	40%	58
Éducatrice de l'enfance diplômée ES/ Éducateur de l'enfance diplômé ES	16%	17%	21%	24%	22%	253
Total	17%	28%	12%	20%	23%	793

Expérience professionnelle: Près de 60 % des étudiants ES (n=449) indiquent² avoir acquis une expérience professionnelle avant de commencer leurs études dans une ES du domaine social. Parmi eux, 70 % ont eu un emploi. 30 % ont acquis leur expérience professionnelle dans le cadre de stages.

² Les 40 % restants sont probablement des étudiants ayant acquis une expérience au cours des 800 heures minimales, mais ne l'ayant pas indiqué.



Récapitulatif:

- Près de 40 % des apprentis ASE disposent d'un certificat de fin de scolarité de niveau élémentaire. Chez les étudiants ES, ils sont 22 %. Cela signifie que les personnes accédant aux écoles supérieures sont surtout les élèves plus forts.
- Seuls 15 % des apprentis ASE ont commencé leur apprentissage au sortir de l'école obligatoire. La majorité a d'abord fait un stage ou une autre formation. Ce chiffre est nettement inférieur à la moyenne suisse des passages directs.
- Près d'un quart de tous les apprentis ASE a d'abord effectué une formation professionnelle initiale.
- Les stages de six à douze mois constituent la forme d'expérience professionnelle la plus courante chez les apprentis ASE.
- Près d'un cinquième des futurs/es éducateurs/trices sociaux/es ES et maîtres/esses socioprofessionnels/les ES, dispose d'une formation antérieure d'ASE. Dans la filière Maître/esse socioprofessionnel/le ES en revanche, les personnes ayant fait une formation antérieure sont rares.
- Près de la moitié des étudiants ES des filières Éducateur/trice social/e dipl. ES et Maître/esse socioprofessionnel/le dipl. ES dispose d'une formation antérieure d'ASE.
- Les écoles secondaires supérieures représentent l'une des formations préalables les plus fréquentes dans la filière Éducateur/trice de l'enfance ES, alors qu'elles ne sont pas du tout représentées chez les maîtres/esses socioprofessionnels/les.



4 CHOIX DE LA PROFESSION ET MOTIVATIONS

Afin de prévenir la pénurie de personnel qualifié, le domaine social doit être et rester attrayant pour sa relève potentielle. Jusqu'ici, nous ne disposons que de peu d'informations fiables sur la correspondance entre les professions apprises et la profession souhaitée par les apprentis et les étudiants, ainsi que sur les facteurs influençant ou ayant influencé leur choix professionnelle. Ce sera le thème du présent chapitre. Il convient de tenir compte du fait que la présente étude a demandé les raisons et les motifs du choix de la profession au moment de l'enquête – c'est-à-dire en dernière année de formation – a posteriori. Étant donné que la plupart des gens ont tendance à adapter les motifs de décisions passées à la situation actuelle et à les réinterpréter (Schwarz 2004), nous ne pouvons être certains que les motifs du choix de la profession mentionnés correspondent réellement aux motifs initiaux. Ils reflètent principalement les motifs perçus comme pertinents pendant la formation au moment de l'enquête.

4.1 Premier choix professionnel ou non ?

Comme le montre l'illustration 3, la majeure partie des personnes interrogées décrit sa formation actuelle comme étant sa formation de premier choix, ou du moins comme l'une des professions de premier choix parmi d'autres possibilités. Chez les apprentis ASE, ce chiffre atteint 80 % (premier choix professionnel ou premier choix entre autres possibilités). Chez environ 20 % d'entre eux, la formation ASE ne correspond pas au premier choix professionnel, mais permet soit d'accéder à une autre profession (15 %) – la formation la plus citée était Éducateurs/trices sociaux/es ES – soit elle ne correspond à aucun choix professionnel (6 %) (voir fascicule des tableaux).

Les apprentis des différentes orientations ont répondu de diverses manières à la question du premier choix professionnel:

- les apprentis se spécialisant dans l'Accompagnement des personnes âgées ont nettement plus souvent choisi leur formation pour accéder à une autre profession (20 %).
- Les apprentis de la Formation généraliste indiquent le plus souvent que ASE ne correspond pas à leur premier choix professionnel.

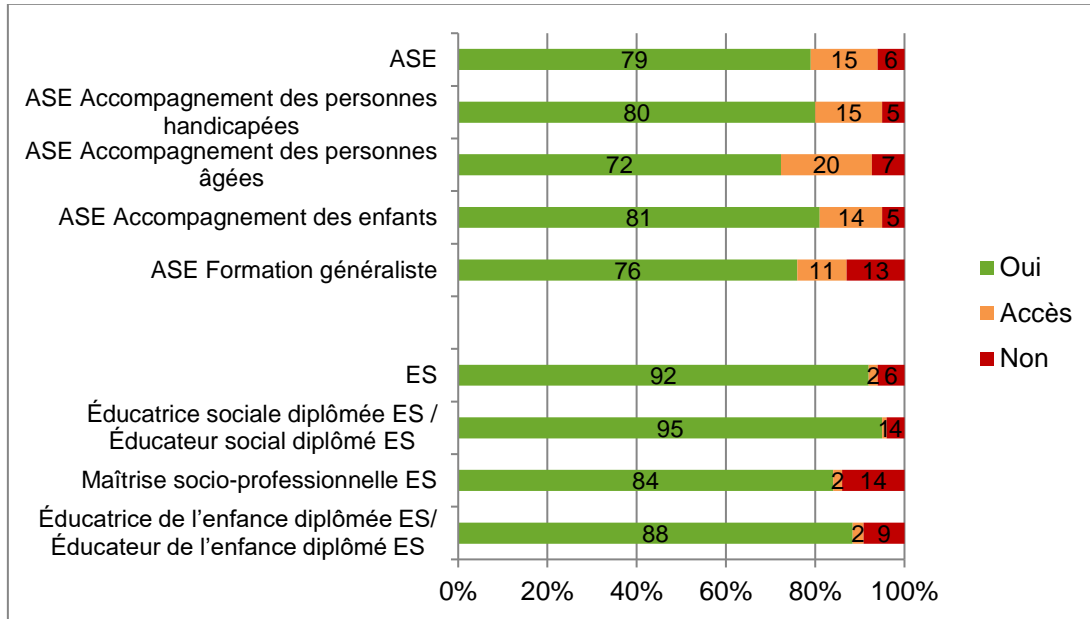


Illustration 3: Premier choix professionnel ou non, indication en %.

92 % des étudiants ES décrivent leur filière de formation actuelle comme leur premier choix professionnel ou leur premier choix professionnel entre autres possibilités. Seuls 8 % de tous les étudiants indiquent que la filière de formation correspondante n'est que leur second choix ou ne correspond pas du tout à leur choix. Cependant, ces estimations varient selon la filière de formation:

- Les futurs/es éducateurs/trices sociaux/les ont plus souvent trouvé la formation qu'ils souhaitent (95 %) que les personnes des autres filières de formation.
- Les futurs/es maître/esse socioprofessionnel/le ES indiquent nettement plus souvent (14 %) que les autres que leur filière de formation actuelle ne correspond pas à leur premier choix professionnel.

En résumé, on remarque que les étudiants ES apprennent nettement plus souvent la profession de leur premier choix professionnel que les apprentis ASE. Cette différence devrait être liée au niveau de formation supérieur des étudiants ES: la majorité des étudiants ES dispose déjà soit d'une formation professionnelle initiale soit d'une formation de l'enseignement secondaire du deuxième degré. Dans ces conditions, ils ne choisissent une école supérieure que si elle permet d'atteindre un objectif professionnel plus élevé.

4.2 Motivations pour le choix d'une profession et estimation actuelle du travail et de la profession

La présente section analyse plus avant les motivations pour le choix de la profession. Selon la littérature socio-psychologique, les individus choisissent leur profession sur la base de valeurs professionnelles individuelles influençant les décisions professionnelles comme des objectifs (= sur la base de motifs) (Super & Sverko 1995). Nous recourons à la subdivision suivante,



courante dans la recherche socio-psychologique (Maehr & Braskamp 1986; Ros, et al. 1999; Eccles 2005):

- les motifs intrinsèques, orientés sur la valeur de la tâche (tels que des tâches intéressantes et exigeantes);
- les motifs altruistes et sociaux, tournés vers des tâches utiles à d'autres et vers le souci de l'autre;
- les motifs extrinsèques, orientés vers les incitations matérielles, telles que le salaire et la carrière;
- les motifs orientés vers la famille et la vie privée (équilibre entre le travail et la vie privée).

L'illustration 4 présente les motifs perçus rétrospectivement par les répondants comme ayant influencé leur choix de formation, leur perception de leur situation professionnelle actuelle au quotidien, et le degré d'adéquation entre ces motivations et le quotidien.

4.2.1 Motifs du choix d'une profession

Venons-en d'abord à l'ordre d'importance des motivations professionnelles représentées par l'illustration 4: rétrospectivement, le choix de la profession des apprentis ASE et des étudiants ES est principalement marqué par des motifs altruistes et sociaux (faire quelque chose d'utile, aider les autres). Les motifs intrinsèques axés sur les tâches (diversifiées et exigeantes) semblent également être prépondérants pour le choix de la profession. Les motifs extrinsèques et liés à la conciliation de la vie professionnelle et familiale semblent en revanche passer au second plan.

Entre 80 % et 90 % des apprentis ASE et des étudiants ES interrogés indiquent en fin de formation avoir choisi leur profession par altruisme et sens social: ils veulent aider les autres, avoir des contacts sociaux et un travail utile (voir Illustration 4).

Motifs intrinsèques et liés aux tâches, tels que la diversité des tâches, la possibilité d'exploiter ses propres capacités et l'autonomie arrivent en deuxième position: plus de 60-80 % des apprentis estiment ces motifs comme en grande partie vrais ou tout à fait exacts.

Les motifs extrinsèques pèsent moins lourd dans le choix de la profession. Parmi eux, les plus importants sont les possibilités de formation continue intéressantes (57 %). Seuls 30 à 40 % des répondants désignent un large éventail de postes, d'intéressantes opportunités de carrière et un faible risque de chômage comme pertinents dans le choix d'une profession. Un bon salaire et la reconnaissance dans la société ne sont plus cités ultérieurement comme facteurs influençant leur choix de formation que par une petite part des personnes interrogées (20-26 %).

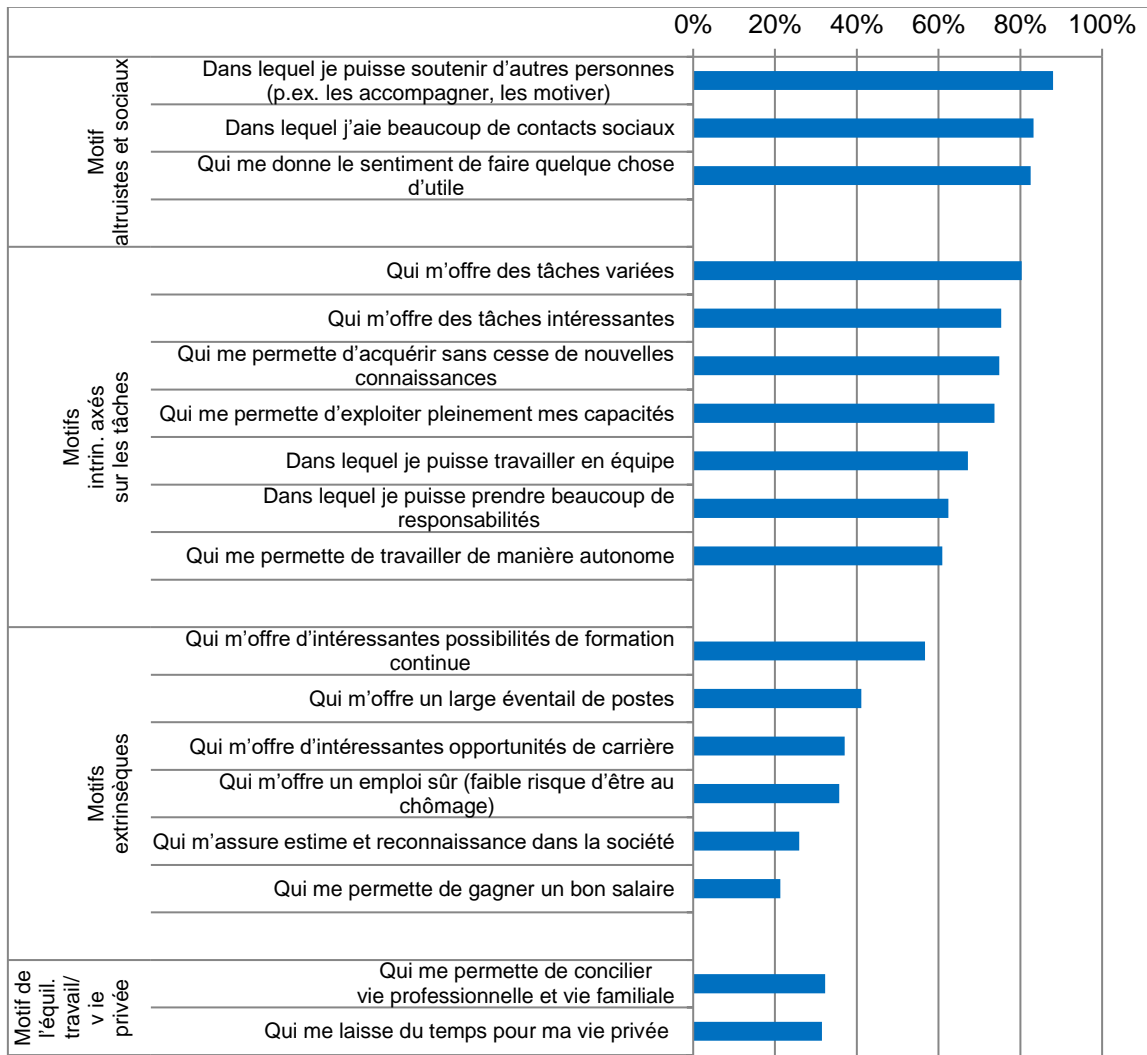


Illustration 4: Classement des motifs de choix d'une profession: pourcentage des apprentis ASE et étudiants ES percevant le motif de choix d'une profession comme en relativement pertinent ou comme tout à fait pertinent. Indication en %, voir fascicule des tableaux. Caractéristiques des exemples de lecture: J'ai opté pour ce métier car je souhaitais pouvoir soutenir d'autres personnes.

Les motifs relatifs à la conciliation de la vie familiale et de vie privée ne sont plus cités que par 30 % des répondants comme ayant influencé le choix de leur formation actuelle.

Dans l'ensemble, en ce qui concerne les motifs de choix de la profession, des tendances très similaires sont constatées pour les apprentis ASE et les étudiants ES. Le constat décrit – motifs extrinsèques faibles, motifs altruistes-sociaux forts – est considéré comme typique pour les métiers de la santé et du social (Mühlmann 2010; Hayes et al. 2012); il se retrouve par exemple dans le cas des futurs assistant/e/s en santé et soins communautaire en dernière années de formation (Trede & Schweri 2014) et dans celui des étudiants ES du domaine des soins (Schaffert, Robin et al. 2015). Notons toutefois que la conciliation de la vie professionnelle, privée et familiale des apprentis ASE et étudiants ES interrogés ici est rarement citée comme ayant fortement influencé le choix de la profession. Cela est d'autant plus surprenant que ces deux professions sont majoritairement exercées par des femmes, qui devraient accorder une grande



importance à la conciliation de la vie professionnelle et de familiale (Adler & Brayfield 1997; Wetterer 2002). Cela pourrait avoir une importance pour le personnel d'encadrement des enfants (Schreyer et al., 2014). La question se pose cependant de savoir si les jeunes entrant dans la vie active sont également concernés.

D'une manière générale, on constate que les étudiants ES sont plus souvent d'accord avec l'ensemble des motifs du choix de la profession que les apprentis ASE. Comme le montre le chapitre 0, ils sont également plus sûrs de leur choix que les apprentis ASE. Cette différence pourrait être due au fait que les personnes suivant une filière tertiaire souhaitent également exercer la profession correspondante. En revanche, de nombreux apprentis ASE éprouvent déjà des difficultés à obtenir un diplôme du niveau secondaire II. La formation ne correspond donc pas au premier choix pour une partie d'entre eux, ou est utilisée comme tremplin pour une autre formation professionnelle subséquente.

Les différentes filières de formation et orientations ne présentent pas de différences flagrantes en matière de motifs du choix de la profession. Les tendances suivantes peuvent être relevées:

- Les motifs intrinsèques axés sur les tâches sont plus importants pour les futurs/es éducateurs/trices sociaux/ales ES que pour les personnes des autres filières de formation.
- Les motifs altruistes et sociaux pèsent plus lourd dans la décision des apprentis ASE de la formation généraliste que chez les apprentis des autres orientations.
- Les motifs extrinsèques ont plus d'importances pour les futurs/es ASE en accompagnement des personnes âgées et de la filière généraliste que pour les ASE en Accompagnement des enfants.
- Les motifs liés à la conciliation de la vie professionnelle, familiale et privée (équilibre entre le travail et la vie privée) sont nettement plus importants pour les éducateurs/trices de l'enfance diplômés ES et les apprentis de l'orientation Accompagnement des enfants, que pour les autres étudiants et apprentis.

4.2.2 Situation professionnelle actuelle et motifs du choix de la profession

Comparons maintenant la situation professionnelle actuelle aux motifs professionnels.

La littérature socio-scientifique montre que les attentes envers la vie professionnelle, qui se reflètent sur les motifs du choix de la profession, influencent les décisions de formation et de carrière ultérieures (Esser 1999). Dans le quotidien professionnel, la non-satisfaction d'attentes élevées – quant aux possibilités de formation continue ultérieures, par exemple – crée un décalage. Selon l'importance des attentes de la personne, elle peut être insatisfaite. À son tour, cette insatisfaction peut entraîner la personne à changer de profession ou de domaine professionnel (Mortimer & Lorence 1979). Dans ce contexte, nous montrerons d'abord comment les personnes interrogées décrivent la situation actuelle. Nous expliquons ensuite les



plus grands décalages entre les motifs du choix de la profession et le quotidien professionnel perçu.

L'illustration 5 montre comment les apprentis ASE et les étudiants ES perçoivent leur situation actuelle. Sur les points essentiels, ces deux populations présentent des données similaires. Toutes deux sont d'avis que les aspects altruistes et sociaux sont les plus importants: pour plus de 80 % des apprentis et des étudiants, l'assistance envers les autres, les nombreux contacts sociaux et l'utilité du travail correspondent à leur quotidien professionnel. Les facteurs intrinsèques portant sur les tâches confiées, tels que la diversité des tâches, la formation complémentaire ou la possibilité d'exploiter au maximum ses propres capacités arrivent en deuxième position: entre 60 et près de 80 % des apprentis et des étudiants indiquent que ces aspects façonnent leur quotidien professionnel. Les facteurs extrinsèques, tels qu'un bon salaire ou de bonnes possibilités de poste ou de carrière, ne sont pas perçus comme caractéristiques. L'équilibre entre le travail et la vie privée semble encore moins présent. Seule une petite minorité des répondants perçoit les aspects « suffisamment de temps pour ma vie privée » et « un bon salaire » comme faisant partie de leur quotidien professionnel (11 %). Ces aspects sont cependant rarement cités par les apprentis comme motifs du choix de la profession (voir illustration 4).

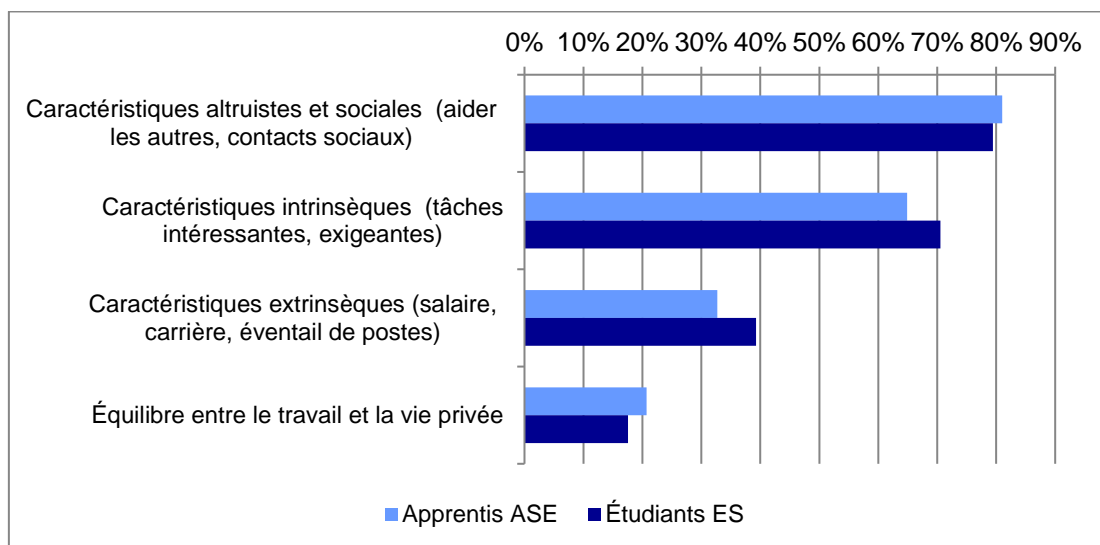


Illustration 5: Évaluation de la situation actuelle.

Quel est le pourcentage de répondants chez qui ces caractéristiques s'appliquent entièrement/en grande partie au quotidien professionnel/à la situation professionnelle?

Pour un tableau détaillé des différentes caractéristiques, voir fascicule des tableaux.

En ce qui concerne les différences entre les filières de formation et les orientations, deux constatations s'imposent:

- l'équilibre entre le travail et la vie privée est le mieux noté par les apprentis des orientations Formation généraliste et Accompagnement des enfants, et par les étudiants ES en Accompagnement des enfants.
- Les ASE de l'orientation généraliste perçoivent les incitations intrinsèques les plus fortes, telles que des tâches intéressantes et exigeantes, alors que les apprentis en Accompagnement des personnes âgées perçoivent les incitations intrinsèques les plus faibles.

Si l'on compare les motifs du choix de la profession à la perception du quotidien professionnel, les résultats obtenus présentent une concordance relativement élevée. Selon les déclarations des étudiants relatives à leur quotidien professionnel, les principales attentes altruistes et sociales sont généralement satisfaites dans la réalité. Les aspects considérés comme plutôt insignifiants ne sont quant à eux pas perçus dans le quotidien professionnel. Dans certains domaines cependant, les attentes divergent du quotidien professionnel perçu. L'illustration 6 montre l'ampleur de la différence pour les dimensions présentant des écarts statistiquement significatifs entre les attentes et le quotidien professionnel (à partir de 0,3 point). En conclusion, les résultats peuvent être récapitulés comme suit:

- Les motifs « suffisamment de temps pour ma vie privée » et « diversité des tâches » sont moins souvent satisfaits dans le quotidien professionnel que prévu.
- Les motifs de la sécurité de l'emploi et des responsabilités sont plus souvent satisfaits au quotidien que prévu.

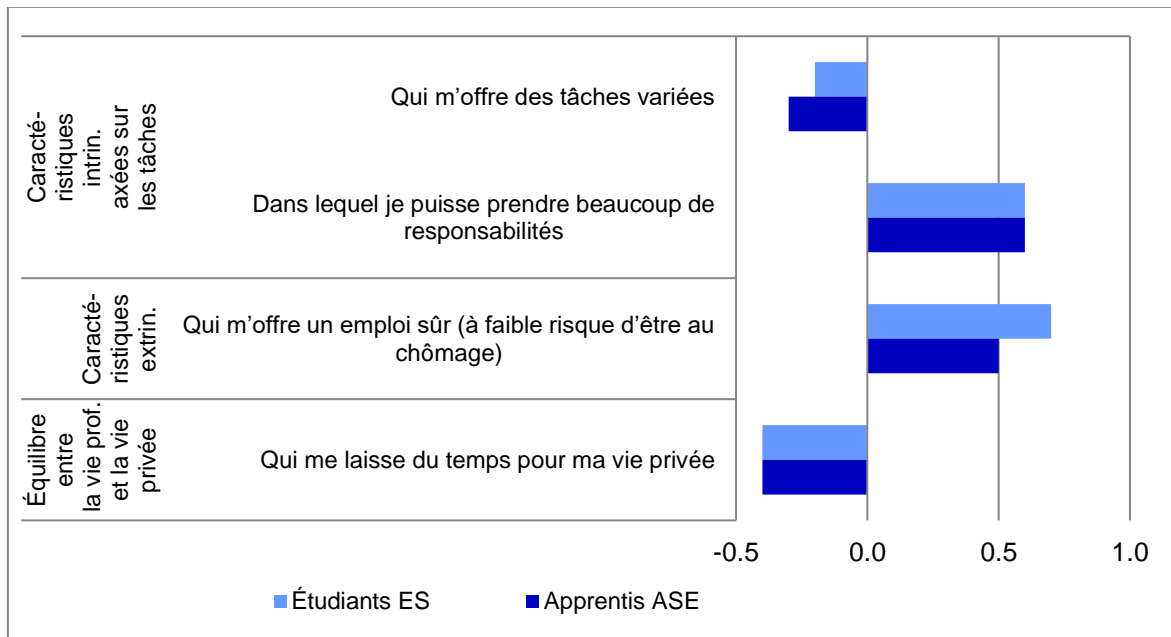


Illustration 6: Différences significatives du point de vue statistique entre les médianes « motif » et « situation actuelle » Caractéristiques de l'exemple de lecture: le motif «qui m'offre un emploi sûr» obtient 0.5 points de plus dans la situation professionnelle actuelle, par rapport au motif de choix de profession correspondant.

Dans l'ensemble, les réponses des apprentis et étudiants confirment les résultats d'autres études (Karges et al. 2000; Mühlmann 2010; Müller-Hermann 2012) selon lesquelles les professions sociales sont choisies de manière ciblée, afin d'exercer une activité sociale. Les motifs extrinsèques tels que le revenu jouent un rôle mineur. Cela ne signifie cependant pas que les aspects extrinsèques et matériels ou l'équilibre entre le travail et la vie privée ne jouent aucun rôle dans le choix de la future profession. Une étude révèle au contraire que le revenu et les possibilités de carrière gagnent en importance au cours des années suivant la formation (Hegney et al. 2006). D'une part, d'autres enquêtes sur les professions sociales indiquent que le faible niveau du salaire, les faibles chances de carrière et le manque de possibilités de concilier vie privée et vie professionnelle sont des raisons connues de l'insatisfaction professionnelle (Lambert 2006; Blöchlinger & Bauer 2014; Addor et al. 2016). D'autre part, les mauvaises possibilités de revenu et de formation continue dans les professions associées du domaine des soins comptent parmi les principales raisons de départ de la branche (Zuniga et al. 2013; Schaffert, Robin et al. 2015). Le chapitre 7 traitera de la corrélation entre les motifs individuels de choix de la profession et la perception de la réalité professionnelle d'une part, et les projets d'avenir des apprentis et étudiants interrogés de l'autre.



Récapitulatif: motifs du choix de la profession et situation actuelle

- Rétrospectivement, le choix de la profession des apprentis ASE et des étudiants ES est principalement marqué par des motifs altruistes et sociaux (faire quelque chose d'utile, aider les autres).
- Les motifs intrinsèques axés sur les tâches (tâches diversifiées et exigeantes) sont également importants pour le choix de la profession.
- Les motifs extrinsèques et liés à la conciliation de la vie professionnelle et familiale semblent par contre passer au second plan.
- Les motifs du choix de la profession – et donc les attentes des apprentis et étudiants – coïncident de manière générale avec la situation professionnelle perçue: le quotidien professionnel des apprentis ASE et des étudiants ES est façonné par les aspects intrinsèques et sociaux (faire quelque chose d'utile, aider les autres, avoir de nombreux contacts sociaux).
- Les incitations extrinsèques, telles que le salaire et les possibilités de carrière ou la conciliation entre la vie professionnelle et de famille, ne sont pas considérées comme des motifs importants du choix de la profession, et, selon les estimations des apprentis et étudiants, font largement défaut.
- On observe des différences notables entre les motifs et la réalité professionnelle au niveau des attentes « insatisfaites » quant à la diversité des tâches et la conciliation de la vie professionnelle et privée. Les motifs liés à la responsabilité et à la sécurité de l'emploi sont satisfaits au-delà des attentes.



5 SATISFACTION RELATIVE À LA FORMATION

La satisfaction en regard de la situation actuelle de formation détermine pour beaucoup la planification de l'avenir professionnel des apprentis et étudiants (Trede et Schweri, 2012; Salzgeber et al. 2017). Le présent chapitre présentera donc la satisfaction générale des apprentis et étudiants par rapport à la formation qu'ils ont choisie, ainsi que vis-à-vis des différents aspects de la formation pratique et scolaire. La formation pratique y sera évaluée en fonction de la collaboration en entreprise/sur le lieu de pratique, l'accompagnement par la personne responsable de la partie pratique, l'adéquation des tâches confiées avec le niveau de formation, ainsi qu'en fonction de la charge psychique et physique, alors que la formation scolaire sera surtout évaluée sur la pertinence pratique des offres scolaires.

Les apprentis et étudiants se disent en moyenne relativement satisfaits de tous les aspects. Les différentes orientations et filières de formation ES présentent cependant des écarts parfois importants, qui seront démontrés au chapitre suivant, mais les moyennes des différentes orientations et filières de formation ES ne seront mentionnées que si elles s'écartent de la moyenne d'au moins un autre groupe de manière statistiquement significative³. Les chiffres des différentes orientations et filières de formation ne sont pas repris dans les illustrations, mais sont disponibles dans le fascicule des tableaux. Lors de l'interprétation des résultats du présent chapitre, il convient de tenir compte du fait que l'enquête s'est déroulée en fin de formation. Les apprentis ou étudiants particulièrement insatisfaits avec la formation devraient donc l'avoir abandonnée avant la fin, et ne sont pas pris en compte par l'enquête.

5.1 Formation pratique en entreprise formatrice/sur le lieu de pratique – satisfaction des apprentis et étudiants

Suite à une évaluation générale de la formation pratique, nous présentons ci-dessous comment les apprentis et les étudiants estiment certains facteurs de satisfaction spécifiques que d'autres études ont révélés comme influant sur la poursuite de l'activité professionnelle (Zuniga et al. 2013; Trede & Schweri, 2012). Dans ce contexte, nous évaluons d'abord la collaboration dans l'entreprise / sur le lieu de pratique; cette dimension transversale couvrant la collaboration avec les collègues de l'équipe, les supérieurs et les collègues d'autres équipes. En outre, l'accompagnement par la personne responsable de la formation est évalué. Nous déterminons par ailleurs l'adaptation des tâches confiées au niveau de formation et donc un éventuel surmenage ou manque de défi professionnel allant de pair avec ce facteur. Enfin, nous avons également posé la question de la charge physique et psychique, afin de déterminer le niveau d'effort physique et de stress psychique dans le quotidien professionnel.

De manière générale, les apprentis et les étudiants se disent majoritairement satisfaits de la partie pratique de leur formation en entreprise ou sur le lieu de pratique (voir illustration 7). Les apprentis donnent en moyenne la note de 4.5 à la partie pratique de leur formation, les

³Les différences significatives entre les valeurs moyennes des groupes ont été contrôlées par de simples analyses de la variance.



étudiants sont plus généreux, avec 4.8 (sur une échelle de 6 points, où 1 signifie « pas du tout satisfait », et 6 « tout à fait satisfait »).

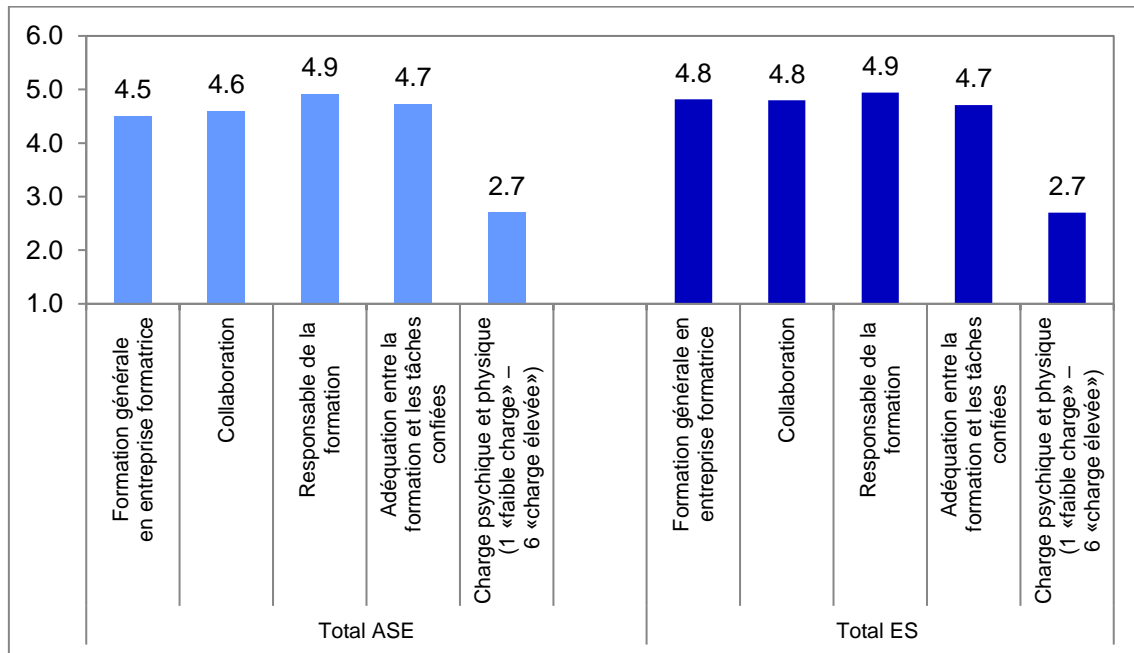


Illustration 7: Satisfaction relative à la formation pratique (Échelle de 1 « pas du tout satisfait » à 6 « tout à fait satisfait ») Seul le facteur de stress psychique et de charge physique est présenté différemment, avec une échelle où 1 signifie « faible charge » et « charge élevée », et doit donc être interprété différemment: plus la valeur est faible, plus elle est positive.

Qualité de la collaboration professionnelle

Les apprentis ASE donnent en moyenne à la qualité de la collaboration professionnelle la note de 4,6 sur l'échelle de 6 points décrite contre 4,8 pour les étudiants ES. Chez les apprentis, les résultats varient peu entre les différentes orientations, exception faite des apprentis de la formation généraliste, qui apprécient un peu plus la collaboration (4,9). Il est frappant de constater chez les étudiants que les futurs/es Maîtres/esses socioprofessionnels/les sont légèrement plus satisfaits de la collaboration générale (4,5) que le reste de leur population, et déploient particulièrement la collaboration avec les supérieurs hiérarchiques.



Évaluation des formateurs / formatrices ou des responsables de la pratique

Les apprentis et étudiants attribuent majoritairement une bonne note aux formatrices et formateurs, ou aux responsables de la pratique (4,9). D'un point de vue interdisciplinaire, les apprentis de la formation généraliste sont, ici aussi, légèrement plus positifs sur ce point (5,1), notamment en comparaison avec les apprentis de l'orientation Accompagnement des personnes âgées (4,8). Les étudiants ES de la filière de formation Éducateur/trice de l'enfance ES se disent légèrement plus satisfaits (5,1) que ceux des autres filières de formation ES.

Adéquation du quotidien professionnel aux tâches

La conformité des tâches confiées au niveau de formation est considérée plutôt positivement, tant par les apprentis que par les étudiants ES (chaque population donnant une note de 4,7). Les apprentis et les étudiants ne se sentent donc ni insuffisamment (respectivement 2,3 et 2,4) ni trop sollicités (2,4 pour chaque groupe; voir fascicule des tableaux).⁴

Parmi les futurs/es ASE, les apprentis de l'orientation Accompagnement des enfants se sentent nettement moins insuffisamment sollicités (2,2) que les apprentis en Accompagnement des personnes handicapées (2,5). Parmi les étudiants, les futurs/es Maîtres/esses socioprofessionnels/les se sentent le plus souvent à la fois insuffisamment et trop sollicités (avec une note 2,9 pour chacun de ces facteurs), ce qui peut indiquer une inadéquation entre les tâches confiées à ces étudiants et leurs compétences. Il est difficile d'en déterminer la cause sans évaluations supplémentaires. Les raisons peuvent être liées aux conditions de formation et de travail, ou aux caractéristiques individuelles de ces étudiants.

Charge psychique et physique

Les notes attribuées à la charge psychique et physique de la formation atteignent le milieu et le bas de l'échelle: tant les apprentis que les étudiants attribuent une note moyenne à leur charge 2,7 (sur l'échelle de 1 «faible niveau de charge» à 6 «niveau de charge élevé»).

Les différentes orientations des apprentis ASE présentent d'importantes différences: les apprentis ASE de la formation généraliste décrivent leur niveau de charge physique et psychique comme la plus faible (2,3), cette valeur différant nettement de toutes les autres orientations. Parmi les étudiants, les futurs/es éducateurs/trices de l'enfance ES ressentent le moins cette charge (2,5), alors que les futurs/es Maîtres/esses socioprofessionnels/les indiquent le niveau de charge le plus élevé (3,0). Les réponses des Maîtres/esses socioprofessionnels/les pourraient avoir un rapport avec la question précédente, puisque ceux-ci donnent une note supérieure à la moyenne au niveau de sollicitation trop élevé ou insuffisant. Comme indiqué ci-

⁴ Ces deux facteurs sont mesurés sur les échelles de 1 « pas du tout assez exigeantes / trop exigeantes » à 6 « définitivement trop peu exigeantes / trop exigeantes ». Contrairement aux échelles présentées jusqu'ici, le faible niveau des valeurs doit donc être interprété de manière positive.



dessus, il n'est pas possible de déterminer les raisons de cette situation sans analyse plus approfondie.

5.2 Satisfation relative à l'enseignement scolaire et utilité des acquis dans la pratique

La satisfaction a été évaluée tant de manière générale qu'en termes d'utilité des acquis théoriques pour la pratique quotidienne. Nous nous sommes d'abord penchés sur les enseignements acquis en école professionnelle et en école supérieure, avant de nous pencher sur les connaissances apprises dans le cadre des cours interentreprises – uniquement par les apprentis ASE.

Comme le montre l'illustration 8, la satisfaction relative à la formation scolaire des apprentis et étudiants atteint un niveau similaire à la satisfaction relative à la formation pratique présentée au chapitre précédent (4,5 et 4,6 points). Tant les apprentis (4,7) que les étudiants (4,9) se disent majoritairement satisfaits de l'utilité des acquis théoriques dans la pratique quotidienne.

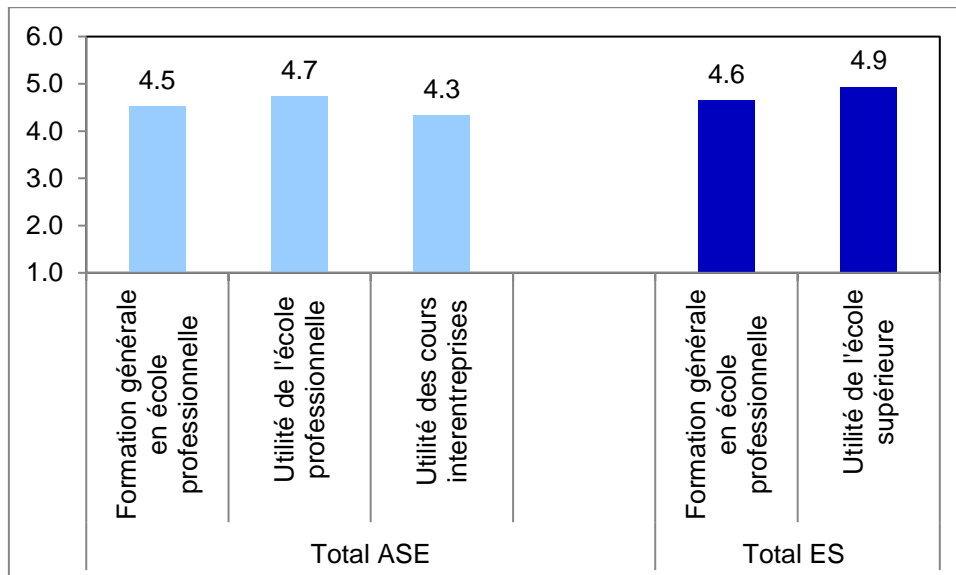


Illustration 8: Satisfation relative à la formation scolaire

Les apprentis de la formation généraliste apprécient encore un peu plus les acquis scolaires en fonction de la pratique professionnelle (5). Parmi les étudiants, les futurs éducateurs/trices de l'enfance se disent particulièrement satisfaits (5,1), notamment par rapport aux futurs éducateurs/trices sociaux/es (4,9).

Les apprentis ASE se disent légèrement moins satisfaits de l'utilité des acquis lors de cours interentreprises (CI) que de l'école professionnelle (4,3). Toutes orientations confondues, ce facteur obtient une note particulièrement négative auprès des apprentis de la formation généraliste (4,0) et de l'orientation Accompagnement des personnes handicapées (4,2). Les futurs/es accompagnateurs/trices des enfants et des personnes âgées sont légèrement plus

positifs à ce sujet (respectivement 4,4 et 4,5). Ces valeurs généralement faibles indiquent que les cours interentreprises présentent sans doute un potentiel d'amélioration.

5.3 Satisfaction relative au choix de la profession et fierté professionnelle

La réponse des apprentis et des étudiants à la question de savoir s'ils choisiraient à nouveau ou recommanderaient leur profession sert d'indicateur synthétique. Enfin, l'enquête demande aux apprentis et étudiants leur degré de fierté professionnelle. Cet indicateur s'est avéré un prédicteur important de décisions professionnelles ultérieures dans des études similaires (Schaffert, 2012; Trede & Schweri, 2013).

Confirmation du choix de la profession apprise

Tant les apprentis que les étudiants se disent satisfaits de leur choix professionnel. Si c'était à refaire, 63 % des apprentis indiquent qu'ils seraient majoritairement à tout à fait d'accord de choisir à nouveau la formation (voir Illustration 9). Chez les étudiants, cette proportion s'élève à 72 %.

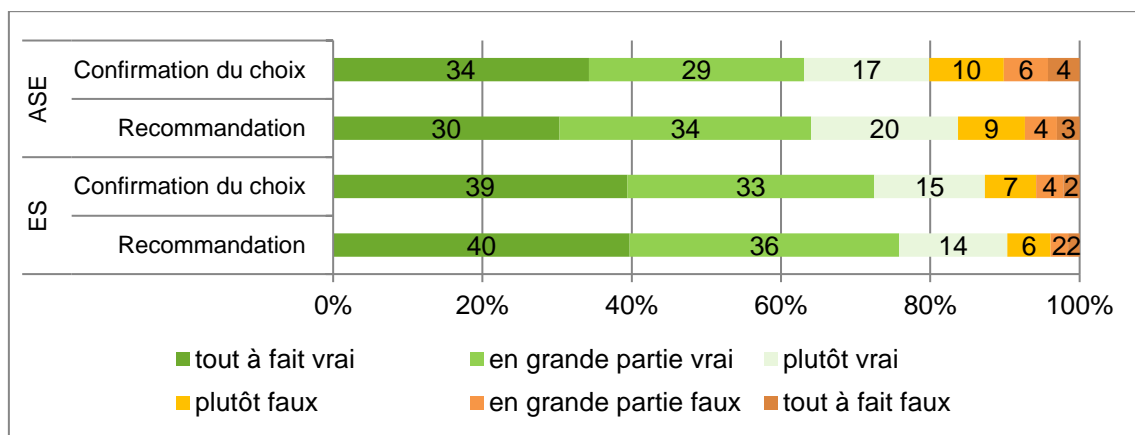


Illustration 9: Confirmation du choix et recommandation de la profession apprise

Les différentes orientations présentent cependant des écarts: si 70 % des apprentis en Accompagnement des personnes handicapées choisiraient à nouveau leur profession actuelle, se montrant ainsi les plus convaincus de leur choix professionnel ce sont 55 % des apprentis de l'orientation Accompagnement des personnes âgées et 61 % pour des apprentis de l'orientation Accompagnement des enfants. Chez les étudiants, la part des futurs/es éducateurs/trices de l'enfance est légèrement plus faible (68 %) que celle des filières de formation éducateurs/trices sociaux/es ES (75 %) et Maîtres/esses socioprofessionnels/les ES (72 %).



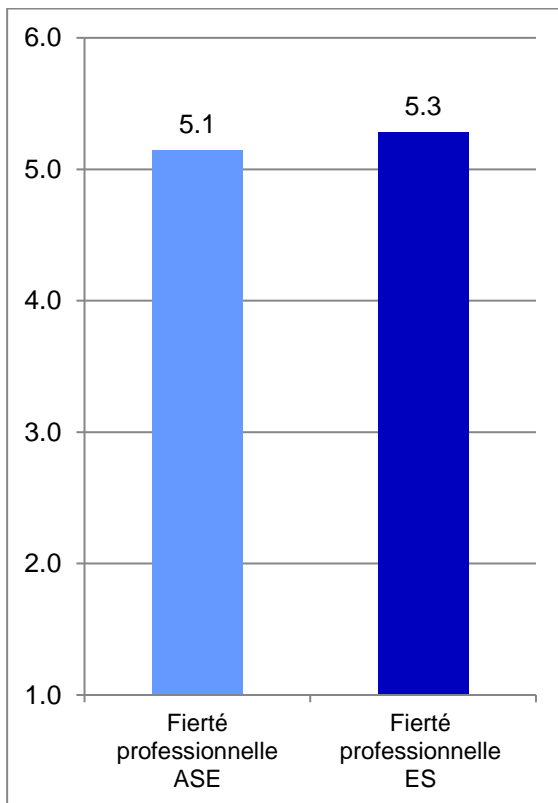
Recommandation de la profession apprise

64 % des apprentis ASE confirment en grande partie ou entièrement l'affirmation relative à la recommandation de la profession à un/une meilleure collègue. Chez les étudiants, cette proportion s'élève même à 76 %. Cette constatation souligne également la satisfaction générale de la profession choisie.

Les différentes orientations des apprentis ASE présentent cependant des différences: seuls 55 % des apprentis de l'orientation Accompagnement des personnes âgées recommanderaient leur formation à leur meilleur/e collègue. Ainsi, non seulement ils feraient le moins souvent le même choix de formation, mais ils le recommanderaient le moins souvent également. Chez les étudiants, cette proportion est légèrement plus faible dans la filière de formation Éducateur/trice de l'enfance ES (71 %) que dans la filière Éducateur/trice social/e ES (78 %) et Maître/esse socioprofessionnel/le ES (78 %)

Fierté professionnelle

Tant les apprentis que les étudiants font preuve d'une grande fierté professionnelle (5,1 et 5,3 sur une échelle de 1 à 6, voir illustration 10). Ce facteur est significatif, car la fierté professionnelle en phase de socialisation professionnelle est un indicateur important de l'identité professionnelle, qui influence à son tour considérablement la satisfaction professionnelle et les décisions de carrière ultérieures (Heinz, 2000).



Pour comparaison: les apprentis ASE de l'orientation Accompagnement des personnes âgées interrogés dans le cadre de la présente enquête sont nettement plus fiers de leur profession (5,2) que les apprentis ASSC de dernière année d'apprentissage en foyers pour personnes âgées (4,8) (Trede & Schweri, 2012).

La fierté professionnelle est légèrement plus importante chez les apprentis de la formation généraliste (5,4), et celle des apprentis en Accompagnement des personnes handicapées et des enfants nettement moins élevée (5,1 pour chacun de ces groupes). Parmi les étudiants ES, les futurs/es éducateurs/trices de l'enfance se disent particulièrement fiers/fières de leur profession (5,5).

Illustration 10: Fierté professionnelle des apprentis ASE et étudiants ES

Récapitulatif: Satisfaction relative à la formation



- La majorité des apprentis ASE et des étudiants ES se dit globalement satisfaite de la formation.
- La majorité des apprentis et des étudiants sont très fiers de leur profession et choisiraient probablement une deuxième fois la même profession et la recommanderaient. Ce résultat doit cependant être pris avec précaution, car les personnes particulièrement insatisfaites devaient déjà avoir abandonné la formation au moment de l'enquête.
- L'intégration en entreprise formatrice/sur le lieu de formation est surtout considérée comme bonne. Les apprentis et les étudiants sont chargés de tâches adéquates et sont généralement pris en charge d'une manière appropriée par les responsables de la formation. L'inadéquation des tâches et les valeurs relativement élevées de sollicitation insuffisante ou trop élevée sont frappantes chez les futurs/es Maîtres/sses socioprofessionnels/les, et devraient faire l'objet d'une étude plus détaillée pour déterminer les actions nécessaires.
- La formation scolaire est perçue comme pertinente pour la pratique. L'interaction entre la formation scolaire et théorique semble bien fonctionner, bien que les cours interentreprises laissent transparaître une certaine insatisfaction. Les causes devraient faire l'objet d'une étude et d'une analyse approfondies afin de permettre de définir des possibilités d'action concrètes et d'augmenter la satisfaction.



6 INTENTIONS D'AVENIR DES APPRENTIS ET DES ÉTUDIANTS

Pour assurer à long terme les ressources professionnelles, les informations relatives aux intentions des diplômés/ées d'une formation du domaine social sont essentielles. Jusqu'ici, nous disposons de peu d'informations fiables sur le nombre de diplômés comptant entrer sur le marché du travail dans le domaine social au terme de leur formation. Selon d'autres études sur les carrières, une part des jeunes diplômés n'exercera jamais ou seulement quelques mois la profession apprise, entreprendra une formation complémentaire dans un avenir proche ou commencera une autre phase de sa vie, telle qu'une pause familiale ou un séjour linguistique (Schaffert, 2012; Trede, Groenning & Pregaldini, 2017). La part des jeunes diplômés/ées restant dans la profession a cependant son importance, car le nombre de jeunes diplômés annuel représente un facteur important du calcul des besoins (IWSB 2016). Les autres questions cruciales à aborder sont le domaine d'activité, le domaine social et le taux d'occupation envisagés par les jeunes diplômés/ées à court et moyen terme, ainsi que le délai auquel il faut s'attendre avant un éventuel départ de la profession au terme de la formation.

Les paragraphes suivants présentent les intentions à court terme (un an et demi après la fin de l'apprentissage) des apprentis et étudiants. Les objectifs vraiment réalisés pourront être vérifiés dans la deuxième étape de l'étude, qui se déroulera en hiver 2018/2019, un an et demi après l'obtention du diplôme. Étant donné que les projets d'avenir des apprentis et des étudiants diffèrent considérablement en lien avec les différents niveaux de formation, ceux-ci seront présentés distinctement ci-dessous. Nous présenterons par ailleurs le taux d'occupation souhaité par les apprentis et les étudiants à moyen terme, c'est-à-dire pour les cinq années suivant l'obtention du diplôme. Cet horizon temporel dépasse la phase classique d'insertion professionnelle et met en évidence les projets à moyen terme des apprentis et des étudiants en matière de vie active.

6.1 Intentions à un horizon d'un an et demi après la fin de la formation

Une fois leur formation terminée, les apprentis et les étudiants ont trois possibilités: ils peuvent exercer la profession apprise, commencer une formation complémentaire ou exercer une autre profession, en dehors du domaine social. Nous avons demandé aux apprentis et aux étudiants d'indiquer l'option qu'ils pensaient le plus probablement choisir. L'illustration 11 montre ces options probables par profession. L'incertitude relative aux projets de carrière semble cependant relativement élevée – bien que les apprentis et les étudiants soient en dernière année de formation au moment de l'enquête. Les apprentis ASE interrogés dans ce contexte indiquant rester dans la profession comme option la plus probable n'étaient absolument pas certains de le faire, mais donnaient à cette option une probabilité de 60 % en moyenne. Ce résultat coïncide avec d'autres études en ce sens que les intentions de formation sont encore très incertaines selon la profession visée et ne peuvent être réalisées que partiellement ou ultérieurement. Ainsi, sur 2000 futurs/es Assistants/es en soins et santé, seulement 60 % des personnes interrogées ont réalisé leurs projets de formation consistant à terminer leur formation professionnelle initiale en un an (Trede & Schweri, 2012, 2013).

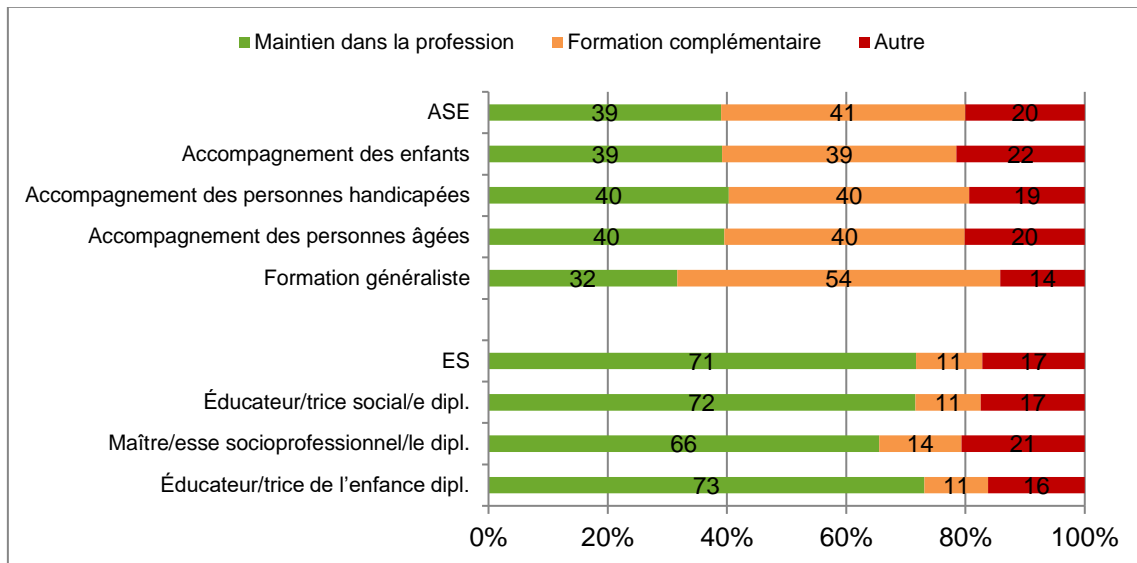


Illustration 11: Option de carrière la plus probable dans un délai d'un an et demi suivant la fin de la formation

Les options les plus probables selon les apprentis et les étudiants seront analysées plus avant ci-dessous. Si les apprentis et les étudiants ont indiqué rester dans la profession comme option la plus probable, le domaine d'activité envisagé est digne d'intérêt. Si par contre il envisagent le plus probablement de poursuivre leur formation, nous présenterons le type de formation envisagé. Si l'option la plus probable est d'exercer une autre profession, l'intérêt pour les projets alternatifs, tels qu'un séjour linguistique, une phase familiale ou une activité dans un autre domaine fera l'objet d'une analyse. Les apprentis et les étudiants ont par ailleurs indiqué les domaines d'activité, les formations ou les autres occupations prévues sur une échelle de 1 à 4. Comme nous l'avons dit, étant donné que les projets d'avenir peuvent encore être incertains, des réponses multiples étaient possibles afin d'évaluer cette incertitude (indications à ce sujet disponibles sur demande).

6.1.1 Apprentis ASE – projets d'avenir

Option de carrière 1: maintien dans la profession

39 % des apprentis indiquent comme option la plus probable l'exercice de la profession ASE apprise (voir Illustration 11). Parmi eux, la majorité vise un emploi dans le domaine d'activité correspondant à la formation. Ainsi, 56 % des apprentis de l'orientation Accompagnement des enfants souhaitant travailler rapidement en tant qu'ASE, indiquent souhaiter avec certitude exercer une activité en structure d'accueil extrascolaire et extrafamilial, contre 12 % qui souhaitent certainement travailler dans une maison d'éducation /foyer pour enfants et adolescents. Parmi les apprentis de l'orientation Accompagnement des personnes handicapées indiquant rester le plus probablement dans la profession, 53 % (« oui, avec certitude ») envisagent de travailler dans un établissement résidentiel pour les personnes handicapées au terme de leur formation. Parmi les apprentis de l'orientation Accompagnement des personnes âgées, 53 %



(« oui, avec certitude ») pensent travailler dans un établissement médico-social. Pour les apprentis de la formation généraliste, divers lieux d'affectation sont envisageables.

Option de carrière 2: formation

40 % des apprentis indiquent comme option de carrière la plus probable l'accomplissement d'une autre formation ou la fréquentation d'une autre école de maturité au cours des dix-huit mois suivant la fin de leur formation.

Quels sont les parcours d'apprentissage envisagés par les ASE qui prévoient de commencer une autre formation à court terme? La filière de formation d'éducateur/trice social/e ES est de loin la formation supérieure la plus citée par les apprentis ASE: 37 % des apprentis toutes orientations confondues indiquant la formation continue comme l'option la plus probable envisagent fermement cette filière de formation. Si tel n'est pas le cas, les apprentis semblent avoir des projets relativement vagues en matière de formations complémentaires, car les autres professions visées étaient à peine mentionnées comme «certaines». Cela touche notamment la profession d'Accompagnant/e socioprofessionnel/le dipl. (6 % de « oui avec certitude », 24 % de « plutôt oui ») ou d'Animateur/trice communautaire dipl. (3 % de « oui avec certitude », 17 % « plutôt oui »).

Option de carrière 3: autre

Pour 20 % des apprentis, une autre occupation, telle qu'un séjour linguistique ou une pause familiale dix-huit mois après la fin de la formation est la plus probable.

Une analyse plus détaillée du type d'occupation recherché « Autre » montre que la majorité de ces apprentis prévoit en priorité un séjour à l'étranger (31 % « oui avec certitude »), une pause familiale (12 % « oui avec certitude ») ou un volontariat (11 % « oui avec certitude »). 13 % (« oui avec certitude ») de ces apprentis comptent exercer une activité rémunérée en dehors du domaine social, avec un éventail d'activités particulièrement large.

6.1.2 Étudiants – projets d'avenir

Option de carrière 1: maintien dans la profession

Plus de 71 % des étudiants envisagent selon toute probabilité de travailler dans la profession apprise dans un délai d'un an et demi après la fin de la formation. Ce taux plus élevé que celui des apprentis pourrait être dû au niveau de formation. Si les formations professionnelles initiales servent souvent de tremplin vers d'autres formations professionnelles, une filière de formation ES constitue déjà une formation supérieure et correspond fort probablement à la profession visée (voir chap. 0).

À la question des domaines d'activité souhaités un an et demi après l'obtention de leur diplôme, la majorité des étudiants renseignent particulièrement les domaines d'affectation fréquentés au cours de la partie pratique de leur formation ES (établissement résidentiel, par exemple).



Ce phénomène n'est pas seulement observé chez les futurs/es éducateurs/trices de l'enfance, dont les lieux d'affectation sont définis de façon plus précise, mais également chez les étudiants de la filière Éducateur/trice social/e ES relativement large (chap. 0). Ces derniers s'intéressent principalement à des activités avec des enfants et des adolescents – encadrement ambulatoire (13 % de « oui avec certitude ») ou résidentiel (22 % de « oui avec certitude ») – ou à des établissements résidentiels pour les personnes handicapées (17 % de « oui avec certitude »). Ils envisagent par contre peu de travailler en établissement médico-social (2 % de « oui avec certitude »).

Dans les autres filières, les futurs lieux d'affectation sont plus ciblés: les maîtres/esses socio-professionnels/les souhaitent travailler en établissements résidentiels pour personnes handicapées (25 % de « oui avec certitude »), alors que les futurs/es éducateurs/trices de l'enfance ES souhaitent à 72 % (de « oui avec certitude ») travailler en structure d'accueil extrascolaire et extrafamiliale.

Option de carrière 2: formation

Seulement 11 % des étudiants envisagent une formation complémentaire de type long ou la fréquentation d'une école de maturité. Cette faible proportion n'a rien d'étonnant. Elle confirme que la majorité des étudiants a atteint son objectif en matière de profession et n'envisage pas d'autre formation formelle à court terme.

Parmi les étudiants qui envisagent de faire une formation ou un perfectionnement, 10 % affirment vouloir avec certitude se présenter un examen fédéral et 15 % envisagent de faire un Bachelor en travail social.

Option de carrière 3: autre

17 % des étudiants interrogés envisagent selon toute probabilité de travailler dans un domaine autre que le domaine social dix-huit mois après la fin de leur formation.

Parmi eux, 25 % prévoient un séjour à l'étranger / séjour linguistique, et près de 27 % prévoient une pause familiale. 9 % envisagent d'exercer une activité rémunérée en dehors du domaine du domaine social. Les activités prévues sont très diversifiées, sans nette tendance pour une branche bien précise.

6.2 Taux d'occupation souhaité 5 ans après l'obtention du diplôme

La majeure partie des personnes interrogées souhaite travailler après la fin de leur formation à temps partiel élevé, c'est-à-dire à plus de 50 %. Comme le montre l'illustration 12, les emplois à plein temps sont moins souvent visés. Seule une faible part des apprentis et étudiants prévoient d'exercer une profession à moins de 50 % (environ 5 % par groupe, voir illustration 12).

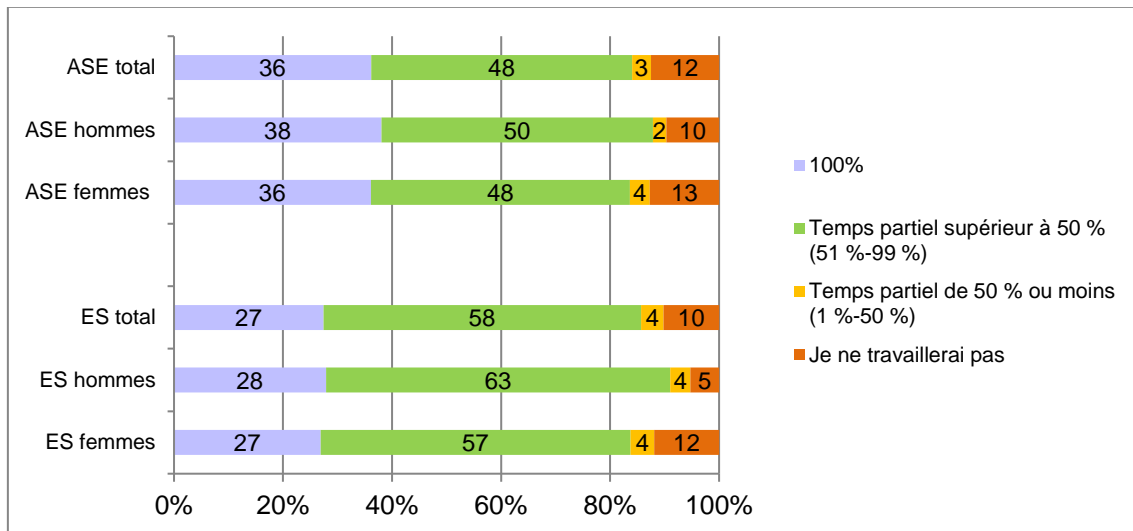


Illustration 12: Taux d'occupation souhaité dans le domaine social en fonction du niveau de formation et de sexe

Le modèle de base est similaire chez les apprentis et chez les étudiants, à ceci près que les étudiants ES tendent plutôt à des emplois dont le taux d'occupation est supérieur à 50 % (apprentis 48 %, étudiants 58 %) et s'intéressent moins aux emplois à plein temps (apprentis 36 %, étudiants 27 %). Ce phénomène devrait notamment s'expliquer par l'âge plus élevé des étudiants, qui expriment également plus souvent l'intention de fonder une famille (voir chap. 2.2 et 6.1.2), alors que les revenus plus élevés n'y sont sans doute pas étrangers, permettant le travail à temps partiel.

La principale raison d'exercer un travail à temps complet mentionnée par les apprentis et les étudiants est l'aspect financier (respectivement 4,9 et 5 sur une échelle de 1 « tout à fait faux » à 6 « tout à fait vrai »). Ils indiquent par ailleurs aimer travailler (respectivement 4,5 et 5). Pour les apprentis et les étudiants, le souhait d'acquérir de l'expérience est par ailleurs primordial (respectivement 4,5 et 4,7). Comparativement, l'expérience professionnelle et le plaisir de travailler sont des raisons plus importantes pour les personnes interrogées de sexe féminin que pour les personnes interrogées de sexe masculin. Pour les apprentis ASE hommes par contre, les opportunités de carrière parlent plus en faveur d'un temps complet que pour leurs collègues femmes. La différence entre les sexes n'apparaît pas chez les étudiants.

Les arguments en faveur d'un temps partiel sont par contre tant pour les apprentis que pour les étudiants ES « Avoir du temps pour sa famille » (respectivement 4,9 et 5,3) et la recherche d'un équilibre entre le travail et la vie privée (respectivement 4,3 et 4,7). Ces deux facteurs sont encore un peu plus importants pour les femmes que pour les hommes. Les hommes quant à eux justifient leur temps partiel par le fait qu'ils souhaitent disposer de suffisamment de temps pour leurs loisirs, qu'ils souhaitent exercer une activité accessoire ou qu'ils n'ont pas besoin d'un salaire complet.

Récapitulatif: projets d'avenir



- 40 % des apprentis ASE souhaitent le plus probablement exercer leur profession peu de temps après avoir terminé leur formation.
- La formation d'ASE est souvent utilisée comme tremplin: Près de 40 % des apprentis prévoient de faire une formation supérieure après l'obtention de leur diplôme. L'option la plus couramment mentionnée est la filière d'éducateur/trice social/e ES.
- 70 % des étudiants souhaitent exercer leur profession apprise après l'obtention de leur diplôme, et 11 % envisagent une autre formation.
- Cependant, 17 % prévoient de quitter le domaine social – notamment dans le cadre d'une pause familiale, mais aussi par le changement vers d'autres branches.
- La majorité des personnes interrogées souhaite travailler à temps partiel cinq ans après la fin de la formation, avec un taux d'occupation entre 50 et 90 %.

7 QUELS SONT LES FACTEURS INFLUENÇANT LES PROJETS DE CARRIÈRE DES APPRENTIS ET DES ÉTUDIANTS ?

Les chapitres précédents montrent clairement des différences entre les projets de carrières des apprentis et ceux des étudiants, tant entre ASE et ES qu'au sein d'un même niveau d'éducation entre les orientations et les filières de formation. Par ailleurs, les résultats obtenus jusqu'ici ont montré que les étudiants et les apprentis de certaines filières de formation ES et orientations ASE diffèrent également au niveau de leurs caractéristiques propres, dans leur situation de travail et de formation, dans leurs capacités et leur attitude personnelles. La question des facteurs d'influence des projets de carrière des apprentis et des étudiants se pose donc. Nous étudierons cette question au chapitre suivant, et notamment la question des facteurs favorisant **la poursuite de l'activité professionnelle apprise**. Sur la base des théories socio-psychologiques habituelles, nous supposons que tant les caractéristiques sociodémographiques, que la situation sociale et les attitudes et capacités individuelles ont un rapport avec les intentions des apprentis et des étudiants de rester dans la profession et pourraient influencer les décisions futures. Les caractéristiques structurelles de la formation et du lieu d'apprentissage peuvent également jouer un rôle (voir Illustration 13):

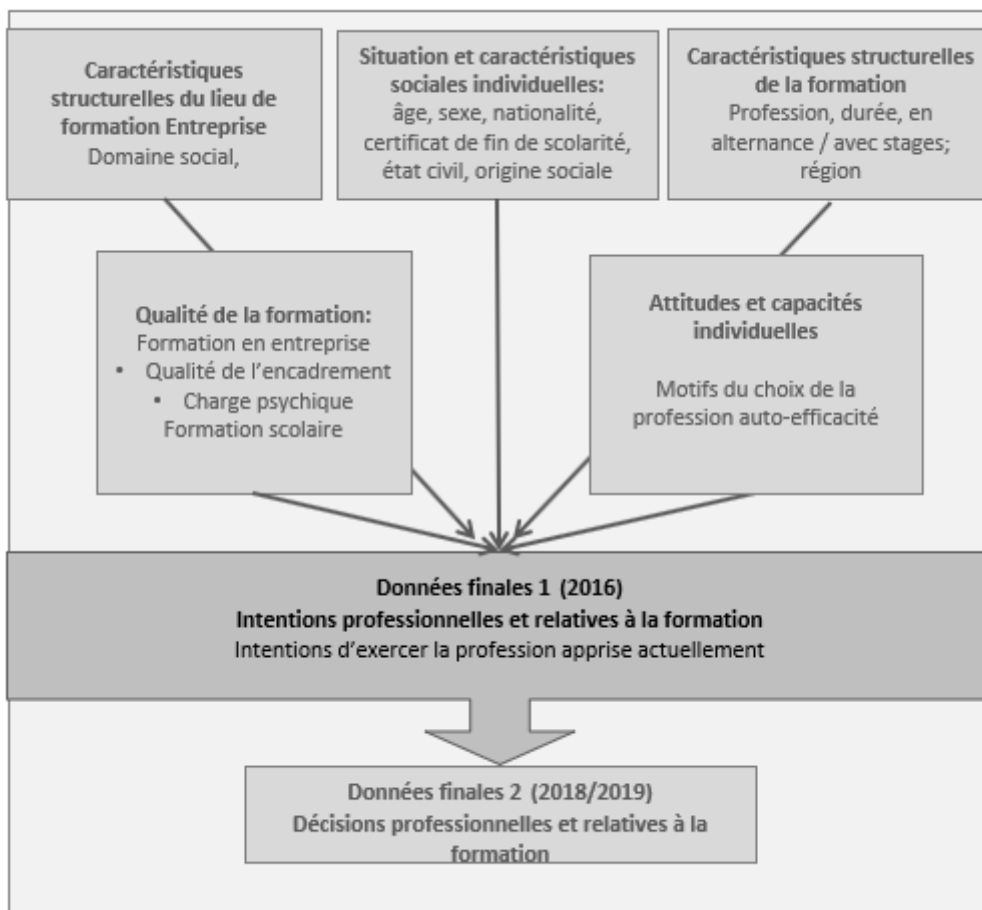


Illustration 13: Modèle d'analyse théorique des facteurs d'influence possibles sur les intentions de rester dans la profession apprise



7.1 Indication sur le procédé d'estimation

Nous étudions les corrélations entre les différents facteurs d'influence et les projets de carrière selon un modèle de régression logistique. Ces modèles évaluent l'incidence de différents facteurs d'influence possibles, tels que l'âge, le sexe ou la formation antérieure sur la probabilité de vouloir opter pour une carrière précise. Au cours de ce processus d'estimation, les autres facteurs d'influence sont maintenus constants, de sorte que l'influence «pure» d'un facteur précis, tel que le sexe ou l'âge, sur la probabilité de vouloir opter pour une carrière puisse être évaluée. Nous présentons ci-dessous les corrélations statistiquement significatives, mais ne traiterons pas les différents coefficients dans le texte. L'analyse statistique correspondante et les détails sont disponibles dans le fascicule des tableaux.

Étant donné que les apprentis et les étudiants se trouvent dans des phases différentes de leur vie et disposent de possibilités de qualification complémentaire différentes, nous analyserons ci-dessous les facteurs d'influence possibles sur les décisions de carrière séparément pour chacun de ces groupes. Cette approche nous permet de gagner des indices concrets sur les domaines nécessitant des mesures pour chaque niveau de formation.

Pour comparer les apprentis ASE aux les étudiants ES, nous nous basons sur les modèles du fascicule des tableaux. Étant donné que la taille des deux groupes diffère, les coefficients de régression respectifs (ou « odds ratios ») servent de valeur de comparaison. Dépendant de la taille de la population étudiée, les niveaux de signification statistique du modèle des étudiants ES sont trop peu significatifs. Cela signifie que des corrélations de même intensité dans le modèle seront pertinentes pour les ASE, et non pour les ES.

Tant au niveau ASE qu'au niveau ES, nous nous intéressons surtout aux facteurs favorisant l'intention de rester dans la profession. Notre variable dépendante différera donc entre les personnes qui prévoient d'exercer la profession apprise dans les dix-huit mois qui suivent la fin de leur formation, et toutes celles qui ne prévoient pas de le faire. Cette dernière population couvre toutes les personnes indiquant prévoir une nouvelle formation, une pause familiale ou un séjour à l'étranger dans les dix-huit mois suivant l'obtention de leur diplôme, ou prévoyant de travailler dans un domaine autre que le domaine social. Les facteurs influençant les jeunes diplômés à poursuivre des études supérieures ou à sortir du champ professionnel seront analysés que dans le cadre du deuxième volet de l'enquête.

Pour la description des résultats suivants, il convient de tenir compte du fait que ce premier rapport étudie exclusivement les **intentions** des personnes interrogées et que celles-ci sont évaluées en même temps que la situation en matière de formation et que les estimations professionnelles. C'est pourquoi il n'est pas possible d'identifier clairement les causes et les effets. Un niveau de satisfaction relative à la profession apprise actuellement plus élevé peut influencer positivement les intentions de rester dans la profession. Cette intention de rester dans la profession peut cependant également se répercuter sur la perception de la satisfaction personnelle.



7.2 Résultats

Nous décrivons ci-après les corrélations entre les intentions des apprentis ASE et étudiants ES d'exercer la profession apprise dans les dix-huit mois suivant la fin de la formation et les facteurs d'influence présentés à l'illustration 13, en commençant par les caractéristiques sociodémographiques et la situation sociale.

7.2.1 Âge, sexe, origine sociale et formation antérieure

Les intentions de rester dans la profession varient en fonction de l'âge: plus les apprentis ASE sont âgés, plus ils envisagent d'exercer la profession apprise. Cette tendance pourrait notamment s'expliquer par le fait que les apprentis plus jeunes abordent plus souvent la formation d'ASE comme une station intermédiaire vers une formation complémentaire que les apprentis plus âgés.

Chez les étudiants ES d'âge moyen, l'âge ne joue pas de rôle statistiquement significatif dans le cadre des intentions de rester dans la profession.

Les intentions de rester dans la profession varient en fonction du sexe. La probabilité d'exercer la profession d'ASE est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Les ASE hommes s'intéressent par contre plus souvent à une formation supérieure. Ces résultats concordent avec d'autres études sociologiques décrivant des ambitions professionnelles plus importantes chez les hommes – dans les professions sociales ou de la santé également – (Achatz, 2005; Buchmann & Kriesi, 2012). Si l'on constate le même effet de sexe chez les étudiants ES, celui-ci est nettement moins marqué et n'est pas statistiquement significatif.

Les intentions de rester dans la profession dépendent de l'origine sociale. L'origine sociale a été mesurée en fonction du niveau d'éducation le plus élevé des parents. Chez les apprentis ASE dont au moins un des parents détient un diplôme de niveau tertiaire, la probabilité de vouloir commencer à travailler dans les dix-huit mois suivant l'obtention du diplôme diminue de manière significative. La probabilité de rester dans la profession décroît également chez les étudiants ES dont les parents ont suivi une formation tertiaire. L'effet est cependant légèrement moins important et n'est pas statistiquement significatif. L'influence de la formation des parents devrait être liée au fait que les enfants issus de milieux lettrés présentent des ambitions de formation et de profession plus élevées que ceux dont les parents de niveau de formation moins élevé (Becker, 2011). La même corrélation a été observée chez les apprentis ASSC (Trede & Schweri, 2012): un diplôme de haute école chez les parents augmentait les ambitions de formation des apprentis, notamment pour les études en haute école spécialisée.

Les intentions de rester dans la profession dépendent du niveau de scolarité obligatoire. La formation scolaire préalable des apprentis ASE a une incidence sur les intentions d'exercer la profession. Les apprentis ASE qui ont décroché un certificat de fin de scolarité de degré secondaire I aux exigences élargies sont moins enclins à rester dans la profession que les



personnes titulaires d'un certificat de fin de scolarité de niveau élémentaire. La tendance est similaire chez les étudiants ES, bien que l'effet ne soit pas significatif statistiquement.

7.2.2 Caractéristiques structurelles de la formation et de l'entreprise

Les intentions d'exercer la profession diffèrent d'une région à l'autre. Comparés aux apprentis de la Suisse alémanique, les apprentis de la Suisse italienne resteront plus probablement dans la profession d'ASE, même après contrôle des autres facteurs. Les apprentis de la Suisse romande en revanche sont nettement moins enclins à exercer la profession apprise. Chez les étudiants ES, la région de formation ne joue pas de rôle significatif sur le plan statistique en termes d'intentions de rester dans la profession, la corrélation est généralement similaire à celle des apprentis ASE.

Les intentions d'exercer la profession diffèrent en fonction du domaine d'activité de l'entreprise d'apprentissage ou de stage. Les apprentis dont la partie pratique de la formation se déroule dans l'encadrement des enfants et des adolescents – tous les autres facteurs d'influence étant maintenus constants – présentent une plus forte probabilité de vouloir exercer la profession apprise au cours des dix-huit mois suivant la fin de leur formation que les apprentis en Accompagnement des personnes handicapées. Les apprentis en Accompagnement des personnes âgées envisagent plutôt de rester, bien que l'effet ne soit pas statistiquement significatif. Aucune influence significative du domaine d'activité n'est identifiable chez les étudiants ES, tous autres facteurs d'influence individuels et structurels ayant été contrôlés.

Les intentions d'exercer la profession diffèrent varient en fonction de la durée de la formation. Les apprentis suivant un cursus raccourci souhaitent plus probablement travailler comme ASE que les apprentis suivant le cursus de durée standard (trois ans). Ce résultat souligne que les apprentis du cursus moins long sont généralement en cours de seconde formation, et qu'ils ont sciemment choisi la profession d'ASE dans une perspective à long terme. Cette considération s'applique également aux étudiants ES suivant un programme de formation raccourci. Ces derniers expriment nettement plus souvent l'intention d'exercer la profession apprise dans un délai d'un an et demi.

Les intentions de rester dans la profession varient avec le type de formation. Il est moins probable que les apprentis ASE suivant un apprentissage entièrement scolaire assorti de stages souhaitent exercer la profession d'ASE directement après leur formation. Les études à plein temps ES affichent quant à elle une influence inverse. Des analyses détaillées seraient nécessaires pour en éclaircir les raisons. Il se peut que la possibilité de rester dans l'entreprise après la formation encourage l'envie d'acquérir une première expérience. De manière générale, tant les apprentis que les étudiants stagiaires sont moins liés à une entreprise et ont moins souvent la possibilité d'être engagés dans l'entreprise formatrice en fin de formation.



7.2.3 Motifs du choix de la profession

Les motifs intrinsèques sont significatifs. En fait partie par exemple, l'espoir d'apprendre une profession exigeante et diversifiée, dans laquelle il est toujours possible d'en apprendre davantage et d'exploiter ses propres capacités. Plus les motifs intrinsèques sont importants, plus la probabilité de vouloir exercer la profession d'ASE est élevée – tous les autres facteurs d'influence maintenus constants.

Étrangement, les principaux motifs intrinsèques du choix de la profession ont une incidence négative sur les étudiants ES: la probabilité de vouloir changer de profession après la formation augmente lorsque les motifs du choix de la profession sont fortement axés sur la diversité et l'intérêt des tâches, et sur la possibilité d'exploiter ses propres capacités. Les raisons de ce résultat somme toute inattendu sont difficilement explicables sans analyse plus approfondie. Il se peut que la contrainte de temps de plus en plus pressante et la multiplication des tâches administratives des professions sociales de niveau supérieur poussent les personnes qui attendent plus du quotidien professionnel à quitter le domaine social.

Les motifs extrinsèques du choix de la profession influencent les intentions de rester dans la profession. Plus un bon salaire, de bonnes chances de carrière et des perspectives de formation intéressantes pèsent lourd dans la décision des apprentis ASE, moins il est probable qu'ils souhaitent exercer la profession d'ASE. Cela pourrait être dû aux avantages acquis par des formations continues, tels qu'un salaire plus élevé, de meilleures possibilités de carrière ou une meilleure reconnaissance sociale.

On n'observe pas d'influence des motifs extrinsèques du choix de la profession sur les intentions des étudiants ES de rester dans la profession. Autrement dit, les étudiants pour qui le salaire et les possibilités de carrière importent indiquent les mêmes intentions d'exercer la profession que les étudiants pour qui ces aspects n'ont que peu d'importance.

Les intentions d'exercer la profession dépendent de la motivation liée à la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée. On observe, tant chez les apprentis que chez les étudiants ES que plus les motifs intrinsèques pèsent lourd dans le choix de la profession, plus la probabilité de vouloir exercer la profession apprise d'ASE dans les dix-huit mois suivant la fin de la formation est élevée – tous les autres facteurs d'influence étant maintenus constants. Ce résultat implique que les apprentis et les étudiants espèrent pouvoir équilibrer leur profession et leur vie privée. Une motivation semble revenir particulièrement souvent dans le domaine de l'accompagnement des enfants: profiter du travail quotidien avec les enfants pour l'éducation de ses propres enfants (Blöchlinger, 2014; Schreyer et al. 2014).

Le motif de soutien d'autres personnes, avoir de nombreux contacts sociaux et avoir le sentiment de faire quelque chose d'utile augmente la probabilité de vouloir exercer la profession apprise dans les dix-huit mois suivant la fin de la formation chez les étudiants ES. Ceci n'a rien d'étonnant puisque le quotidien professionnel des professions sociales se caractérise



par des tâches sociales et de soutien (voir chap. 4). Si ces motifs jouent un rôle particulier dans le choix de la profession tel qu'évalué a posteriori, ils indiquent que la profession a été judicieusement choisie, ce qui influence positivement les intentions d'exercer la profession apprise.

Chez les apprentis ASE, les motifs altruistes et sociaux ne jouent pas de rôle significatif. Cela pourrait être dû au fait que de nombreux apprentis dont les motifs sont principalement altruistes ne souhaitent pas exercer la profession apprise une fois leur formation achevée, car ils visent des formations permettant d'accéder à des professions sociales supérieures. Ces professions se caractérisent également par des tâches sociales et de soutien d'autres personnes.

7.2.4 Satisfaction relative à la formation

La satisfaction relative à la formation pratique influence les intentions de rester dans la profession. Plus le répondant est satisfait de l'accompagnement par le formateur ou la formatrice, plus la probabilité de le voir exercer la profession d'ASE après sa formation est élevée. Ce résultat souligne l'importance des interlocuteurs directs et de la qualité de l'encadrement dans la pratique.

Chez les étudiants ES, la satisfaction relative aux formateurs à la pratique n'a pas d'influence sur les intentions d'exercer ultérieurement la profession. Il serait cependant prématuré de déduire que la qualité de l'encadrement dans la partie pratique de la formation des filières ES n'a en général aucune importance. Étant plus âgés et disposant d'une plus longue expérience scolaire, il se peut que les étudiants ES disposent d'une meilleure compétence personnelle et d'une meilleure méthode d'apprentissage, et dépendent donc moins du formateur.

Les intentions de rester dans la profession dépendent également du niveau de satisfaction relatif à la formation scolaire. Les points suivants s'appliquent tant aux apprentis ASE qu'aux étudiants ES: plus ils sont satisfaits des acquis à l'école professionnelle ou en école supérieure, plus il est probable qu'ils exercent la profession apprise dans les dix-huit mois qui suivent la fin de la formation. Ce résultat souligne l'importance d'une formation scolaire orientée vers la pratique et les besoins des participants.



Récapitulatif: La probabilité de voir les répondants souhaiter exercer la profession apprise au cours des dix-huit mois suivant la fin de la formation est plus élevée:

- Chez les femmes.
- Augmente avec l'âge à partir de 22 ans (uniquement ASE).
- Si les parents ne sont pas titulaires d'un diplôme du degré tertiaire.
- Chez les personnes disposant d'un certificat de fin de scolarité obligatoire de niveau élémentaire.
- En Suisse alémanique, comparée à la Suisse romande.
- Dans le domaine de l'éducation et de l'accompagnement des enfants.
- Chez les personnes suivant un cursus raccourci.
- En cas de motifs du choix de la profession particulièrement intrinsèques (uniquement ASE).
- En cas de faible importance des motifs extrinsèques lors du choix de la profession apprise (uniquement ASE).
- Si le motif de conciliation de la profession apprise et de la vie privée est prononcé.
- Si le motif d'activité sociale et d'accompagnement d'autres personnes dans le cadre de la profession apprise est particulièrement prononcé (uniquement ES).
- En cas de satisfaction élevée en regard de l'accompagnement par une formatrice ou un formateur dans la partie pratique de la formation (uniquement ASE).
- En cas de satisfaction par rapport à la formation scolaire.

8 NIVEAU D'INFORMATION, CONNAISSANCES DES POSSIBILITÉS DE FORMATION CONTINUE ET SOURCES D'INFORMATION

Pour que les apprentis et les étudiants restent longtemps actifs dans le domaine social en tant que main-d'œuvre qualifiée, des possibilités de développement au sein du domaine professionnel sont essentielles. Le domaine social offre un grand nombre de formations initiales et spécialisées, ouvrant des perspectives professionnelles supérieures aux employés. Le choix d'une formation supérieure par les apprentis et les étudiants dépend notamment de leur niveau de connaissance de l'offre de formation continue.

Dans ce contexte, les points suivants sont particulièrement intéressants:

- Le niveau d'information générale des apprentis et des étudiants sur leurs perspectives professionnelles,
- Le niveau de connaissance des différentes professions sociales, et
- Les canaux d'information utilisés et considérés comme utiles par les apprentis et les étudiants.

8.1 Évaluation subjective du niveau personnel d'information

Comme le montre l'illustration 14, près de la moitié (45%) des apprentis et des étudiants se sent «relativement peu» ou «beaucoup trop peu» informés sur les perspectives professionnelles. On constate cependant d'importantes différences entre les orientations et filières de formation: Au niveau ASE, les apprentis de la formation généraliste et de l'orientation Accompagnement des enfants déclarent surtout être mal informés (55% «beaucoup trop peu» et 46% «relativement peu»). La part des apprentis en Accompagnement des personnes âgées est légèrement plus faible (42%), et nettement plus basse dans la filière Accompagnement des personnes handicapées (34%). Au degré tertiaire, les étudiants de la filière de formation Éducateur/trice de l'enfance ES se distinguent particulièrement, estimant leur niveau d'information nettement plus mauvais (56% «relativement peu» ou «beaucoup trop peu») que les autres étudiants (40%).

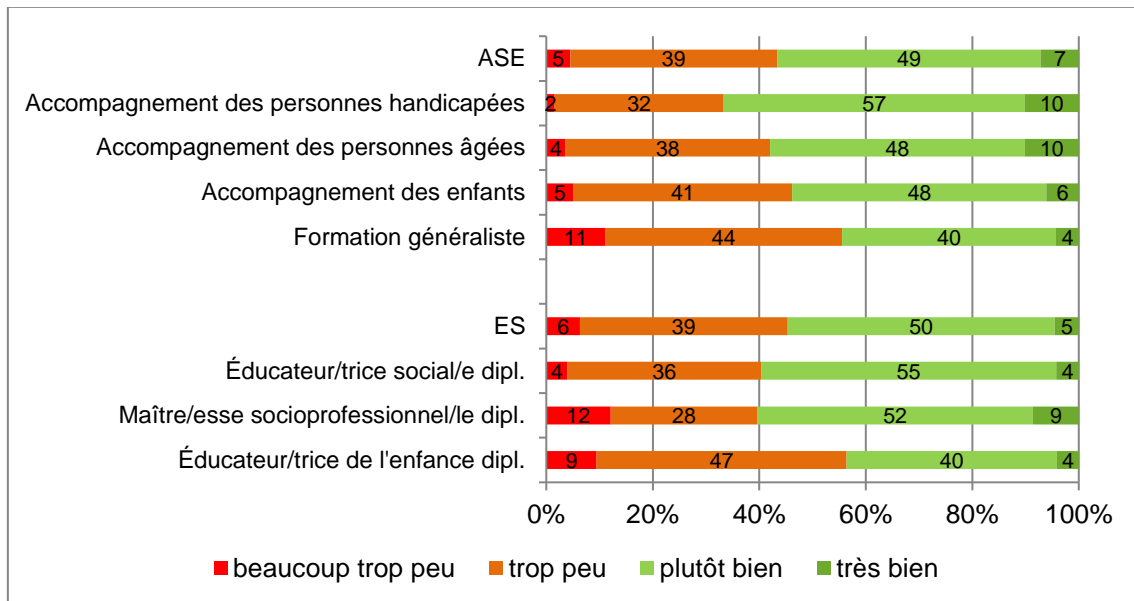


Illustration14: Évaluation subjective du niveau personnel d'information.

8.2 Connaissance des différentes professions sociales

Pour pouvoir prendre des décisions éclairées dans le cadre de leur carrière professionnelle, les personnes interrogées doivent connaître les différentes possibilités de formation continue. Comme le montre l'illustration 15, le niveau de connaissance des professions accessibles par la formation continue varie:

- Les plus connues sont les professions sociales Éducateur/trice social/e diplômé/e ES et Éducateur/trice de l'enfance diplômé/e ES. Parmi les apprentis, respectivement 88% et 82% indiquent connaître ces professions ou être bien informés, contre respectivement 93% et 88% chez les étudiants.
- La profession de Assistant/e social/e (BA en travail social HES). Environ 70% des étudiants et 45% des apprentis indiquent connaître ou être bien informés sur cette profession.
- 62% des étudiants et 43% des apprentis connaissent la profession de Maître/sse socioprofessionnel/le diplômé/e ES («Je connais plus ou moins cette profession» et «Je suis bien informé/e»).
- Les filières postdiplôme de type «dipl. Berater/in Veränderungsprozesse NDS HF», «NDS Kompetenzorientierte Sozialpädagogik» ou «dipl. Erlebnispädagoge/pädagogin NDS HF» (n'existent qu'en allemand) sont les moins connus (moins de 35% «Je connais plus ou moins cette profession» et «je suis bien informé/e»).

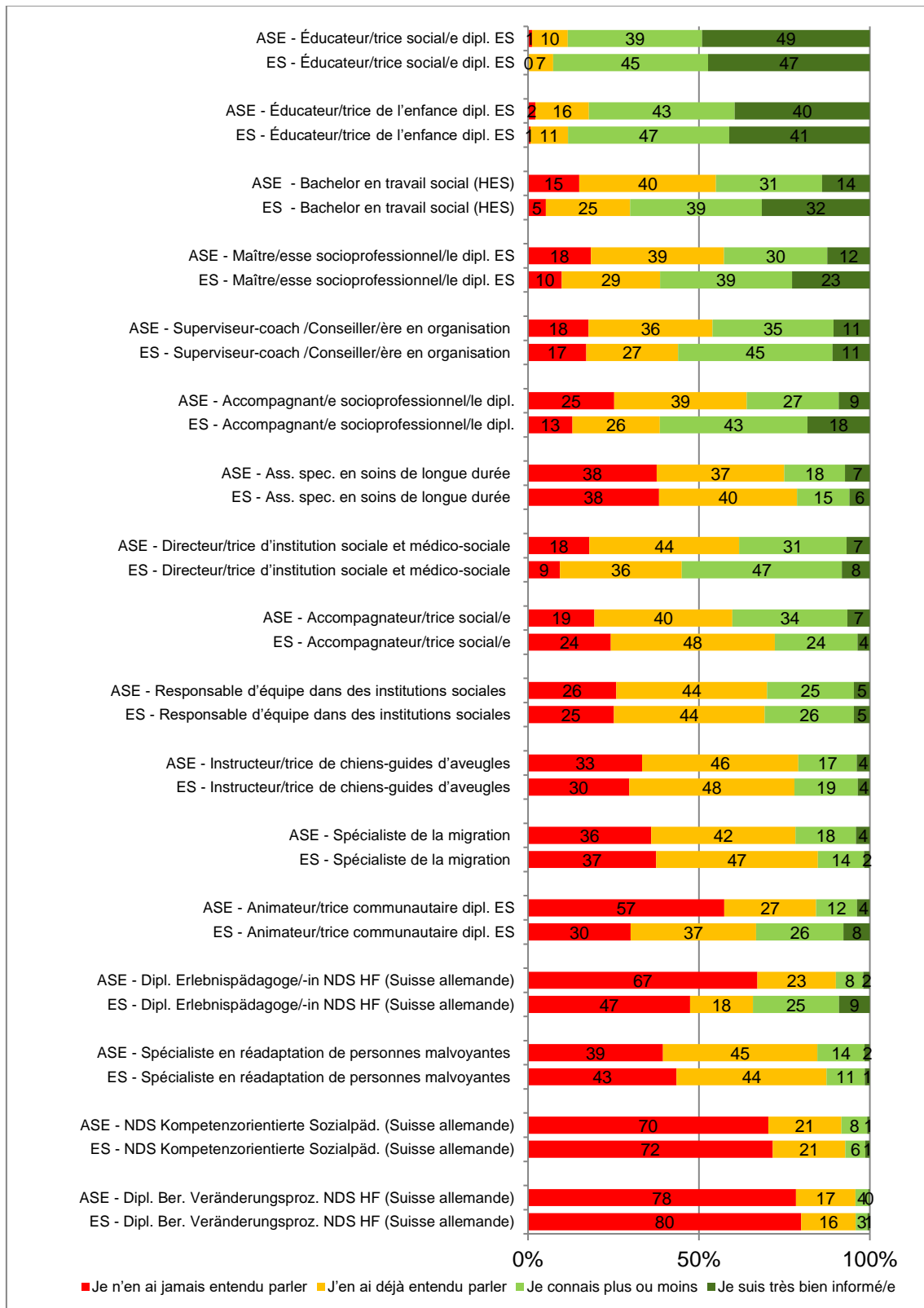


Illustration 15 Quel est votre degré d'information sur ces professions sociales?

La première barre montre les réponses des apprentis ASE en matière d'information, la deuxième barre celle des étudiants ES. Nombre de cas variable par valeur manquante dans les différentes professions.



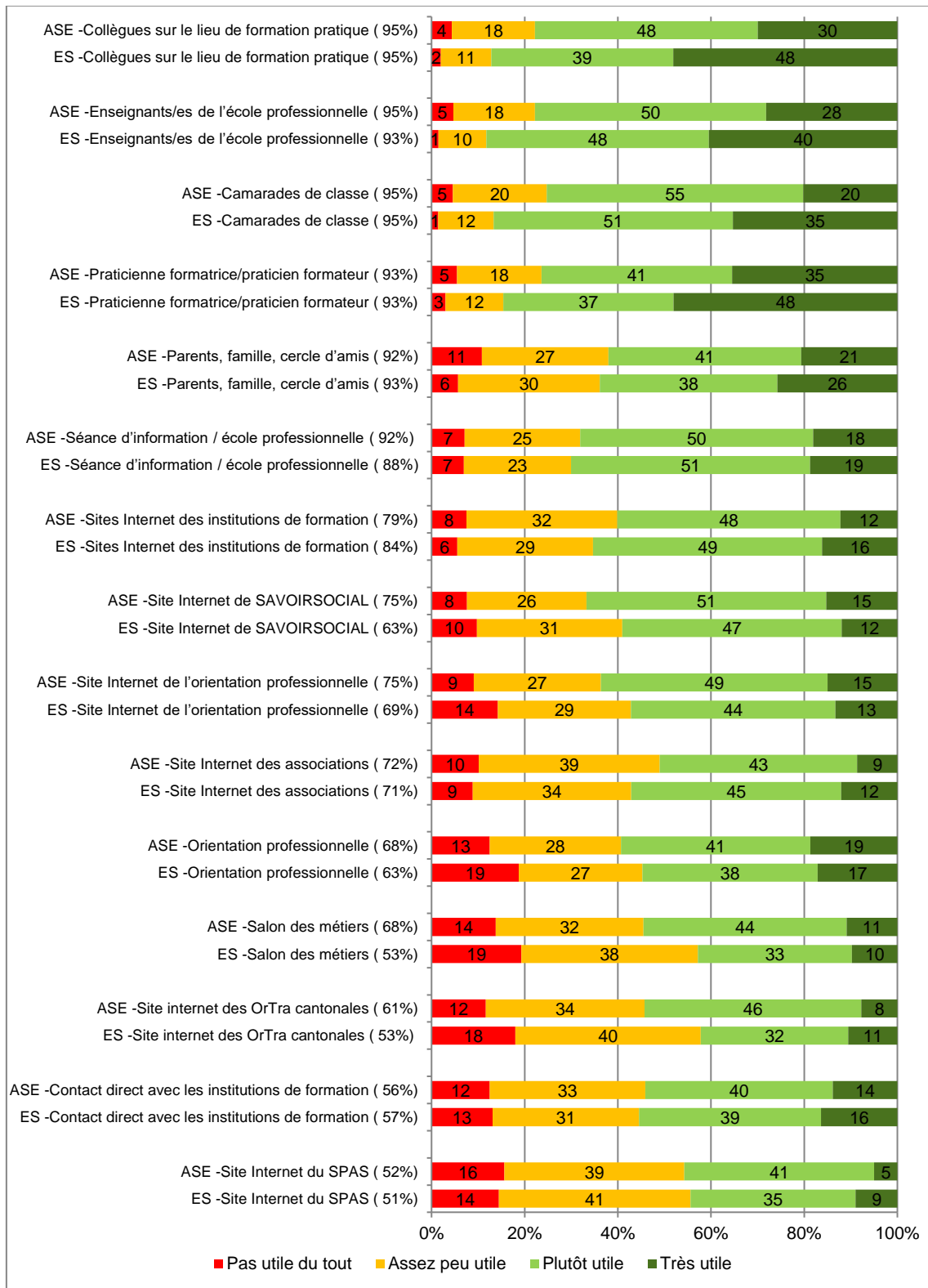
L'illustration 15 indique que les apprentis et les étudiants connaissent bien les professions sociales les plus courues et les plus renommées, mais connaissent moins les formations et professions relativement nouvelles moins populaires, telles que «dipl. Berater/in Veränderungsprozesse NDS HF» ou «dipl. Erlebnispädagoge/pädagogin NDS HF». Au total, les apprentis ASE se disent légèrement mieux informés, notamment en matière de nouvelles filières de formation telles que Animateur/trice communautaire ES ou «Erlebnispädagogik NDS HF». Cela est sans doute dû au fait que les ASE d'un niveau de formation inférieur sont encore plus intéressés par une qualification supplémentaire.

Les filières de formation et les orientations présentent, elles aussi, certaines différences. On constate qu'au niveau ASE, les apprentis des orientations Accompagnement des personnes âgées et Accompagnement des enfants connaissent une large gamme de professions nettement plus mal que les apprentis des autres orientations. On peut cependant retenir certains chevauchements: les apprentis des deux orientations connaissent particulièrement mal les professions d'Accompagnant/e socioprofessionnel/le, Instructeur/trice de chiens-guides d'aveugles, Maître/sse socioprofessionnel/le, «NDS Erlebnispädagog/in» et d'Assistant/e social/e. Au niveau des orientations, on notera que les apprentis de l'orientation Accompagnement des enfants connaissent moins les professions de direction, telles que Responsable d'équipe dans des institutions sociales/médico-soc., Directeur/trice d'institution sociale et médico-sociale, ainsi que la profession de Assistante/e spécialisé/e en soins de longue durée, alors que les apprentis de l'orientation Accompagnement des personnes âgées connaissent moins les professions d'Accompagnateur/trice social/e et d'Éducatrice/teur social/e.

Au niveau des filières de formation de niveau tertiaire, il ressort que les futurs Éducateurs/trices de l'enfance sont nettement moins bien informés sur diverses professions que les autres étudiants.

8.3 Sources d'information utilisées et leur utilité

Enfin, il n'est pas inutile de se pencher sur la question des sources utilisées par les apprentis et les étudiants lors de leurs recherches d'informations, et leur avis sur leur utilité. L'illustration 16 présente donc, d'une part, la proportion d'utilisateurs des différents canaux d'information (indiquée en pourcentage au niveau de la source d'information), et d'autre part, une évaluation de l'utilité (en quatre catégories, de «Pas utile du tout» à «Très utile»).



() = utilisé par xy%

Illustration 16: Utilisation et utilité des sources d'informations

La première barre montre les réponses des apprentis ASE en matière de sources d'information, la deuxième barre celle des étudiants ES. Nombre de cas variable par valeur manquante dans les différentes sources d'informations.



Comme le montre l'illustration 16, les personnes interrogées estiment surtout les sources les plus utilisées comme les plus utiles – sans que l'on connaisse réellement le sens du lien de causalité. En principe, l'utilisation et l'évaluation des canaux d'information chez les apprentis et les étudiants dressent un tableau similaire:

- Les contacts personnels représentent le canal le plus utilisé et considéré comme le plus utile. Plus de 90% des apprentis et des étudiants les utilisent comme sources d'informations. Les informations sont appréciées des responsables de la pratique (76% répondants «Plutôt utile» contre 85% «Très utile»), ainsi que des enseignants (respectivement 78% et 88%). L'échange avec des camarades de l'école (respectivement 75% et 87%) et l'entreprise (respectivement 78% et 87%) est également perçu comme utile.
- Les séances d'information dans les écoles sont souvent utilisées par les apprentis et par les étudiants (respectivement 92% et 87%), et sont également considérées comme utiles (respectivement 68% et 70%).
- La fréquence d'utilisation et l'évaluation du degré d'utilité des différents sites Web comme sources d'information varient. Tant les apprentis (79%) que les étudiants (84%) utilisent le plus souvent les sites Web des institutions de formation. Ces derniers estiment le plus souvent ces sites comme utiles (65% «Plutôt utile» ou «Très utile»). Les apprentis considèrent le site Web de SAVOIRSOCIAL comme la source la plus utile (67% «Plutôt utile» ou «Très utile»).
- Plus de la moitié des étudiants et plus des deux tiers des apprentis se sont rendus à un salon des métiers. 55% des apprentis et 43% des étudiants ont trouvé cela «Plutôt utile» ou «Très utile».
- 68% des apprentis et 62% des étudiants ont recours à l'orientation professionnelle classique. 60% des apprentis et 55% des étudiants estiment qu'elle est «Plutôt utile» ou «Très utile».

Il est évident que des sources d'information personnelles, telles que des collègues, des enseignants ou des formateurs professionnels sont les plus utilisées. Ces informations sont facilement accessibles, alors que la consultation de sites Web, d'un service d'orientation professionnelle ou la visite de salons professionnels peuvent s'avérer compliquées. Il apparaît cependant que les apprentis et les étudiants recourent très fréquemment aux offres de type orientation professionnelle ou salons professionnels. Cela est sans doute dû au fait qu'une orientation de carrière est proposée dans le cadre des formations. Ces offres font l'objet d'une publicité attrayante auprès des apprentis et des étudiants, alors que ceux-ci les recherchent activement parce qu'ils espèrent en dégager un profit important. Selon leur orientation professionnelle cependant, les apprentis recourent plus ou moins aux services d'orientation professionnelle et aux salons professionnels. Les futurs Accompagnants/tes de personnes handicapées, notamment, les utilisent particulièrement peu. En comparaison, il s'avère par ailleurs que peu d'apprentis de l'orientation Accompagnement des enfants consultent les sites Web de SAVOIRSOCIAL et des OrTra cantonales du domaine social. La majorité des apprentis s'adressant



directement à des institutions de formation suivent une formation généraliste. Au niveau tertiaire, si les Maîtres/sses socioprofessionnels/les fréquentent plus rarement des séances d'information, ils consultent plus souvent les sites Web de la SPAS.

En ce qui concerne l'évaluation de l'utilité, les différentes orientations et filières de formation ne présentent des différences significatives que sporadiquement et de manière non systématique. Celles-ci sont présentées dans le fascicule des tableaux.

La question relative au lien entre la recherche d'information et les projets de changement ou de formation, ne peut être étudiée que de manière approximative. Les évaluations non représentées tendraient plutôt à suggérer que le niveau d'information, les connaissances des différentes professions et l'utilisation et l'évaluation des sources ne reflètent que dans certains cas les projets d'avenir des apprentis et des étudiants. Des personnes interrogées indiquant prévoir une formation dans 5 ans ne sont pas toujours mieux informées que des personnes interrogées ayant l'intention de rester dans la profession. Les apprentis en formation généraliste indiquent par exemple un niveau d'information moins élevé, mais souhaitent nettement plus souvent suivre une autre formation. On observe une situation similaire chez les apprentis et les étudiants de la Suisse francophone, généralement moins bien informés sur les professions spécifiques, mais souhaitant plus souvent suivre une autre formation. Cela pourrait être dû au fait qu'un bon niveau d'information sur les différentes professions ne va pas automatiquement de pair avec des intentions de changer de filière, mais peut également signaler dans l'ensemble de bonnes connaissances spécialisées et un certain intérêt pour la profession.

La présente enquête ne permet pas de déterminer une corrélation entre le niveau d'information et les intentions d'avenir, ces deux informations ayant été saisies au même moment. La deuxième enquête qui sera réalisée auprès des apprentis et des étudiants à la mi-2018 pourrait permettre d'étudier cette question plus avant. Il s'agira alors de s'interroger sur l'influence des informations relatives aux perspectives professionnelles et des possibilités de formation continue sur les projets d'avenir des personnes interrogées.



Récapitulatif:

- Près de la moitié des apprentis et des étudiants se sent mal informée en matière de perspectives professionnelles.
- Les formations et les professions sociales bien établies, telles qu'Éducateur/trice social/e diplômé/e ES, Éducateur/trice de l'enfance ES ou Bachelor en travail social (HES), sont les plus connues.
- Les formations moins importantes et plus nouvelles sont les moins connues – notamment les filières postdiplômes de type «dipl. Berater/Beraterin Veränderungsprozesse NDS HF», «NDS Kompetenzorientierte Sozialpädagogik» ou «dipl. Erlebnispädagogie/pädagogin NDS HF» (uniquement en allemand).
- Les apprentis et les étudiants s'informent le plus souvent auprès de contacts personnels en entreprise, à l'école ou dans l'environnement privé, et estiment ces entretiens utiles.
- Si les sites Web sont également utilisés pour la recherche d'informations, celle-ci se fait surtout sur les sites des institutions de formation. Ces sites ainsi que celui de SAVOIR-SOCIAL sont considérés comme utiles. Si les premiers sont surtout utilisés par les étudiants ES, le site de SAVOIRSOCIAL l'est surtout par les apprentis ASE.

Une grande partie des personnes interrogées se rendent également à des salons professionnels et recourt à un service d'orientation professionnelle, sans pour autant les considérer systématiquement comme utiles.

**BIBLIOGRAPHIE**

Achatz, J. (2005). Geschlechtersegregation im Arbeitsmarkt. In M. Abraham & T. Hinz (Eds.), *Arbeitsmarktsoziologie. Probleme, Theorien, empirische Befunde* (pp. 263-302). Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.

Addor, V., Schwendimann, R., Gauthier, J.-A., Wernli, B., Jäckel, D., Paignon, A. (2016). «nurses at work» – Studie zu den Laufbahnen im Pflegeberuf über die letzten 40 Jahre in der Schweiz (Obsan Bulletin 8/2016). Neuchâtel: Schweizerisches Gesundheitsobservatorium.

Adler, M. A. & Brayfield A. (1997). "Women's work values in unified Germany. Regional differences as remnants of the past." *Work and Occupations* 24(2): 245-266.

Blöchliger, U. & Bauer G. (2014). *Arbeitsbedingungen und Gesundheit des Kindertagestätten-Personals in der Stadt Zürich*. Zürich, Institut für Sozial- und Präventivmedizin.

BFS (2015). *Personen in Ausbildung, Ausgabe 2015*. Neuchâtel, Bundesamt für Statistik.

BFS (2016). *Bildungsabschlüsse, Ausgabe 2016*. Neuchâtel, Bundesamt für Statistik.

B,S,S (2011). *Fachkräftesituation im Sozialbereich. Auswertungen anhand des Indikatoren-systems Fachkräftemangel. Schlussbericht*. Basel: SAVOIRSOCIAL.

B,S,S (2014). *Fachkräftemangel in der Schweiz – ein Indikatorensystem zur Beurteilung der Fachkräftenachfrage in verschiedenen Berufsfeldern*. Bern: Staatssekretariat für Wirtschaft.

B,S,S (2016). *Beschäftigung und Produktivität im Sozialbereich. Schlussbericht*. Zürich und Luzern.

Buchmann, M. & Kriesi, I. (2012). *Geschlechtstypische Berufswahl: Begabungszuschreibungen, Aspirationen und Institutionen*. In R. Becker & H. Solga (Eds.), *Soziologische Bildungsforschung, Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*. Wiesbaden: Springer Fachmedien.

Eccles, J. S. (2005). Subjective Task Value and the Eccles et al. Model of Achievement-Related Choices. *Handbook of Competence and Motivation*. A. Elliot and C. Dweck. New York, Guildford Press: 105-121.

Esser, H. (1999). *Soziologie. Spezielle Grundlagen: Situationslogik und Handeln*. Frankfurt am Main, Campus.

Hayes, L. J., O'Brien-Pallas L., Duffield C.; Shamian J, Buchan J, Hughes F, Spence H; North N. (2012). "Nurse turnover: A literature review - an update." *International Journal of Nursing Studies* 49(7): 887-905.

Hegney, D., Plank A., Parker V. (2006). "Extrinsic and intrinsic work values: their impact on job satisfaction in nursing." *Journal of Nursing Management* 14(4): 271-281.

Hupka-Brunner, S., Scharenberg, K., Meyer, T. & Müller, B. (2015). *Leistung oder soziale Herkunft? Bestimmungsfaktoren für erwarteten und tatsächlichen beruflichen Erfolg im jungen Erwachsenenalter*. In K. Häfeli, M. P. Neuenschwander & S. Schumann (Eds.), *Berufliche Passagen im Lebenslauf: Berufsbildungs- und Transitionsforschung in der Schweiz* (pp. 243-275). Wiesbaden: VS/Springer.



IWSB – Institut für Wirtschaftsstudien Basel (2016): Fachkräfte- und Bildungsbedarf für soziale Berufe in ausgewählten Arbeitsfeldern des Sozialbereichs. Olten: SAVOIRSOCIAL.

Karges, R., Lehner, I. M. (2000). Erste Ergebnisse der Befragung Beruflicher Alltag in der Sozialen Arbeit - zwischen dem Anspruch von SozialarbeiterInnen und SozialpädagogInnen und gesellschaftlichen Bedingtheiten. Forschungsberichte. Berlin, ISIS Berlin e.V.

Lambert, E. G., Pasupuleti, S., Cluse-Tolar, T., Jennings, M., & Baker, D (2006). "The impact of work-family conflict on social work and human service worker job satisfaction and organizational commitment: An exploratory study." *Administration in Social Work* 30(3): 55-74.

Maehr, M. L. & Braskamp L. A. (1986). *The motivation factor: A theory of personal investment*. . Lexington, Lexington Books/DC Heath and Com.

Mortimer, J. T. & Lorence J. (1979). "Work Experience and Occupational Value Socialization: A Longitudinal Study." *American Journal of Sociology* 84(6): 1361-1385.

Mühlmann, T. (2010). *Studien- und Berufserwartungen von Berufsanfängern Sozialer Arbeit*. Schriften und Werkstattpapiere aus dem Institut für Soziale Arbeit und Sozialpolitik. 1.

Müller-Hermann, S. (2012). *Berufswahl und Bewährung. Fallrekonstruktionen zu den Motivlagen von Studierenden der sozialen Arbeit*. Wiesbaden, Springer VS für Sozialwissenschaften.

Ros, M., Schwartz S. H., Surkiss S. (1999). "Basic individual values, work values, and the meaning of work." *Applied Psychology: An International Review* 48(1): 49-71.

Salzmann P., Berweger S., Bühler Z., Sperger A. (2016): *ProCom. Committed to the profession – Berufslaufbahnen von Fachkräften im Bereich Pflege und Betreuung*. Wissenschaftlicher Schlussbericht. PHSG, Sankt Gallen; PHZ, Zürich.

Schaffert, R., Robin D., Mahrer Imhof R., Rüesch P. (2015). *Berufslaufbahnen und Berufsrollen in der Pflege aus der Sicht von Berufseinsteigenden*. ZHAW Reihe Gesundheit. Z. H. f. a. W. ZHAW. Winterthur. 4.

Schreyer, I., Krause, M., Brandl, M., Nicko, O. (2014). *AQUA. Arbeitsplatz und Qualität in Kitas. Ergebnisse einer bundesweiten Befragung. Abschlussbericht*. URL: http://www.aqua-studie.de/Dokumente/AQUA_Endbericht.pdf (letzter Zugriff: 31.05. 2016).

Super, D. E. & Sverko B. (1995). *Life roles, values and careers. International findings of the work importance study*. San Francisco, Jossey-Bass.

Trede, I. & Schweri, J. (2012). *Laufbahnentscheidungen von Fachfrauen und Fachmännern Gesundheit. Resultate der ersten Befragung zu den Laufbahnabsichten*. Management Summary. Zollikofen: Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung EHB IFFP IUFFP.

Trede, I., Grønning, M., Pregaldini, D., Kriesi, I., Schweri, J., Baumeler, C. (2017). *Der Beruf Fachfrau und Fachmann Gesundheit: Manchmal ein Traumjob, häufig ein Zwischenstopp. Neue Resultate zu den Berufs- und Bildungsverläufen der Lehrabsolventinnen und –absolventen*. Trendbericht 2 des Schweizerischen Observatoriums für die Berufsbildung. Zollikofen, Bern: Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung EHB und OdASanté.

Trede, I. & Schweri J. (2014). "Work values and intention to become a registered nurse among healthcare assistants." *Nurse education today* 34(6): 948-953.



Wetterer, A. (2002). Arbeitsteilung und Geschlechterkonstruktion. "Gender at Work" in theoretischer und historischer Perspektive. Konstanz, UVK Verlagsgesellschaft mbH.

Zúñiga, F., Ausserhofer D., Serdaly C., Bassal C., De Geest S., Schwendimann R. (2013). "SHURP - Swiss Nursing Homes Human Resources Project Schlussbericht zur Befragung des Pflege- und Betreuungspersonals in Alters- und Pflegeinstitutionen der Schweiz." from <http://nursing.unibas.ch/shurp>.